

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV
DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

LYCÉE MUNICIPAL NATIONALISÉ
CLASSIQUE ET MODERNE



N° XXXII

51^e ANNÉE
1960

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC
===== LYCÉE MUNICIPAL NATIONALISÉ =====

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

103, RUE VALETTE, 103

BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac, le novembre 1960.

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 27 novembre.

Elle sera présidée par notre camarade Gaston Bost, administrateur-directeur de la Société navale Delmas-Vieljeux, membre du Conseil d'administration du Comité central des Armateurs de France, officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre 1914-1918, chevalier du Mérite maritime.

Le matin, à 10 h. 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une classe, au Collège, rue Lakanal, n° 2.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

Après l'Assemblée générale, nous irons nous incliner devant le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, à midi, le banquet traditionnel sera servi à l'hôtel du Commerce, n° 36, place Gambetta (tél. n° 119). Comme l'an dernier, les dames seront cordialement admises.

L'ensemble total des frais sera de 15 NF au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 19 novembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur Pierre ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucune place ne sera marquée à l'avance.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

PROCURATION

Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 27 novembre 1960 pour : 1^o Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier de 1958 ; 2^o Elire QUATRE membres du Conseil d'administration. MM. Jean Barthe, Christian de Meslon, René Rousseau et Albert Védrières sont sortants (3) ; 3^o Délibérer sur des questions diverses.
A, le 1959 (4).

FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1) et Mme (1) ou (6)
assister }^a (6) au banquet du 27 novembre 1960 à l'hôtel du Commerce à midi.
 } ont
Le montant (7) est ci-joint en (5) ou (6) ou sera adressé par (5) ou (6)
ou sera versé au Trésorier le 27 novembre 1960 (6).
A, le 1960 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse. — (2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER EN BLANC. — (3) Ils sont rééligibles. — (4) Dater et signer. — (5) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal, mandat-carte). — (6) Rayer la mention inutile. — (7) 15 NF par personne.

A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, " Aux 3 Pavillons ", 103, rue Valette, BERGERAC.

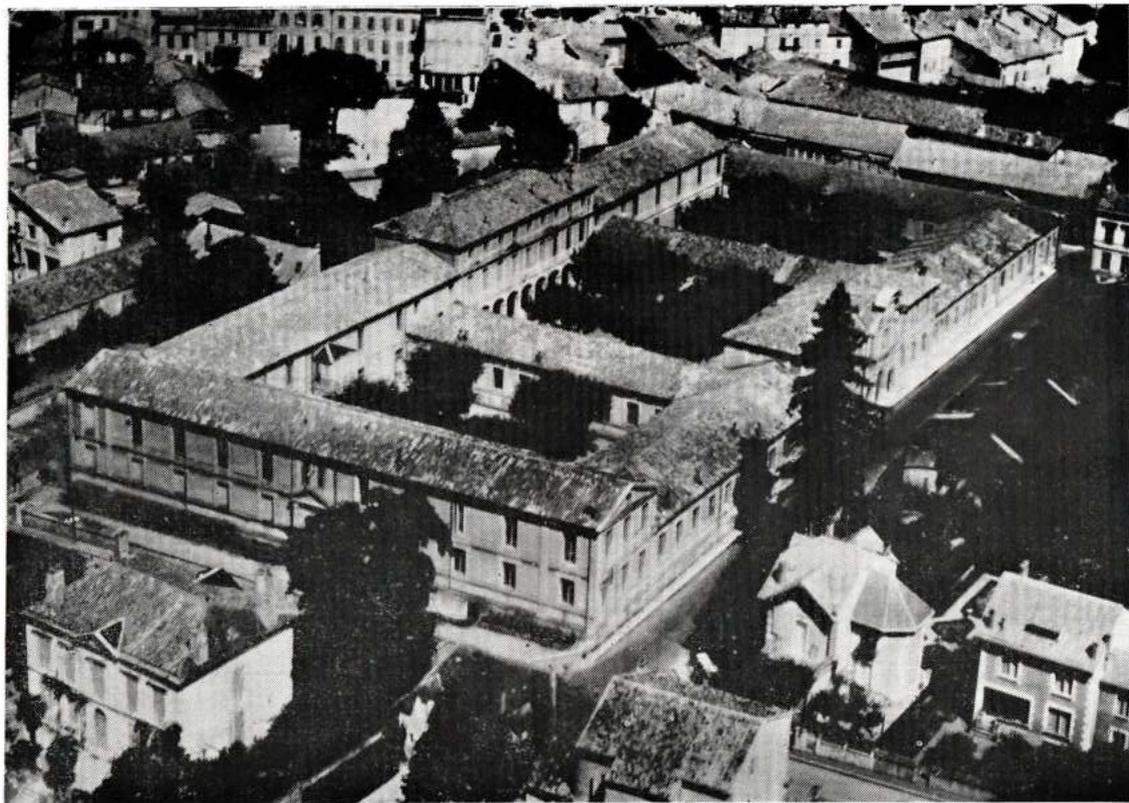


PHOTO DES ÉTABLISSEMENTS J. COMBIER, A MACON - CLICHÉ "SUD-OUEST"

VUE AÉRIENNE DU COLLÈGE HENRI-IV DE BERGERAC EN 1959



MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD, M. LE GÉNÉRAL JEAN BERTHIER (1841 - 1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856 - 1939), M. LE GÉNÉRAL RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872 - 1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841 - 1916), M. GEORGE PICARD, M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME BLANCHE AUBERT-FRÉDET, M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. ALBERT CHEVALIER.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LE SOUS-PRÉFET MARIUS MARRANT, M. LE DÉPUTÉ-MAIRE HENRI SICARD, M. LE PRINCIPAL PIERRE FAUGÈRE.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, ROGER EYRAUD, PIERRE PUCHEU, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

51^e ANNÉE

XXXII^e BULLETIN

1960

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'AMICALE SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. PIERRE FAISANDIER, DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST », DES ÉTABLISSEMENTS J. COMBIER A MACON POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA S.A.R.L. IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST A BERGERAC



SOMMAIRE

- 2 Situation financière.
Jean BARTHE.
- 4 Assemblée générale de 1959.
- 5 Discours du banquet du Cinquenaire.
Alain DELPERIER, Pierre ROUSSEAU,
Jean-Jacques JUGLAS.
- 15 Jubilé du docteur Pierre Rousseau.
- 16 Procès-verbal de constat.
Camille BRASSEM.
- 18 La petite histoire du collège.
- 19 Saint-Charlemagne 60.
Robert COQ.
- 36 Réunions du Conseil d'administration.
De la tenue des élèves.
- 37 A propos de Gervais Berrut.
Robert COQ.
- 39 Retour en Périgord.
Pierre DELBOURG.
- 40 Nécrologie.

Situation financière au 31 décembre 1959

ACTIF		
DISPONIBLE		
C. C. P. Limoges 367.52	2.313 »	
Caisse d'Epargne	27.326 »	
Crédit Commercial de France.	3.458 »	
Numéraire en caisse	19.368 »	
	52.465 »	52.465 »
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	257.500 »	257.500 »
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 39, av. de Verdun, Bergerac ..	3.000.000 »	3.000.000 »
		3.309.965 »
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1958.	2.280.646 »	
Gain de l'exercice	1.029.319 »	
	3.309.965 »	3.309.965 »
COMPTE DE GESTION (année 1959)		
RECETTES		
1° Disponible au 31 déc. 1958.. .. .		22.546 »
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	10.800 »	
Bulletins	60.650 »	
Dons.	29.260 »	
Loyer	67.000 »	
Intérêts	16.214 »	
Plus value de remboursement.	38.500 »	
	222.424 »	222.424 »
		244.970 »
DÉPENSES		
Distribution des prix.. .. .	13.284 »	
Entretien du caveau Augièras	2.000 »	
Assurances	5.605 »	
Impôts fonciers.. .. .	27.050 »	
Réparations immobilières	7.451 »	
Frais de bureau et divers.	11.300 »	
Bulletin	96.800 »	
Frais bancaires	1.205 »	
Célébration du cinquantenaire	23.510 »	
Fleurs et couronnes.. .. .	2.300 »	
Subvention aux "EPIS"	2.000 »	
	192.505 »	
Disponible au 31 décembre 1959		192.505 »
		52.465 »
		244.970 »

RÉSULTATS

Excédent de dépenses.	29.919 »
Plus-value de l'immeuble.	<u>1.000.000 »</u>
	1.029 919 »
Moins value des titres.	<u>600 »</u>
	1.029.319 »

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1959

3 Progil 6 % 1956 à 10 000 fr.	30.300 »
7 Electricité et eaux de Madagascar 6,75 % 1951 à 10.000 fr. . .	67.200 »
8 Société Nouvelle Pétroles d'Aquitaine 5,50 % 1959 à 20.000 fr.	<u>160.000 »</u>
	257.500 »

Jean BARTHE.

LISEZ LE BULLETIN

Le Trésorier, Jean Barthe, professeur au collège national Henri-IV, recommande la lecture du *Bulletin*, car la plupart des renseignements qui lui sont demandés s'y trouvent insérés. Il recommande d'utiliser le mandat-chèque discrètement glissé dans les plis de la brochure. L'augmentation votée à l'unanimité à l'assemblée générale du dimanche 22 novembre 1959 n'a pas pu être mise en application en 1960. La somme à payer pour 1960 reste donc comme par le passé à 3 NF (cotisation 0,50 + Bulletin 2,50), mais pour 1961 elle sera de 5 NF (cotisation 0,50 + Bulletin 4,50). Les souscripteurs perpétuels n'ont à payer que le prix du *Bulletin*.

Le C.C. Postal de l'Association est : Limoges n° 367-52.

ADRESSES :

du *Président* : Docteur Pierre Rousseau, n° 10, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac. Tél. n° 21.

du *Secrétaire général* : Robert COQ, Les Trois Pavillons, 103-105, rue Vallette, à Bergerac. Tél. n° 472.

ADHÉREZ A L'ASSOCIATION ET FAITES DES ADHÉRENTS
L'AMICALE EST UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

Assemblée Générale du dimanche 22 novembre 1959

A 10 h. 30, au collège national Henri-IV, 2, rue Lakanal, dans la nouvelle salle d'histoire.

49 présents et 106 mandataires réguliers, soit 155 votants.

— Présidence du docteur Pierre ROUSSEAU, qui évoque les morts de l'année, fait admettre les nouveaux membres et présente le rapport moral de 1958.

— Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 novembre 1958 est approuvé sans modification après lecture.

— Le Trésorier présente la situation financière au 31 décembre 1958.

— Le rapport moral du Secrétaire général Robert COQ et le rapport financier du Trésorier Jean BARTHE sont approuvés à l'unanimité et à mains levées.

— Le Secrétaire général donne des nouvelles des camarades lointains et lit plusieurs messages.

— On procède aux élections. MM. Georges BRASSEM, Robert COQ, Pierre ROUSSEAU et Pierre PUCHEU, membres du Conseil d'administration sortants, sont réélus aux acclamations et avec chacun 154 voix.

— On demande la reprise des dîners mensuels sous forme, pour débiter, de dîners trimestriels.

— Jean BENEDICTY serait heureux de revoir dans le *Bulletin* la liste alphabétique des adhérents avec leurs adresses. Le Secrétaire général regrette de ne pouvoir pour l'instant reprendre cette tradition, mais la faute en incombe aux sociétaires qui ne tiennent pas l'Association au courant de leur changement d'adresse et de situation.

— Jean BENEDICTY propose et obtient le relèvement à compter de 1960 de la cotisation annuelle à 0,50 NF et le prix du *Bulletin* à 4,50 NF, soit au total 5 NF.

— L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h. 30 pour se rendre devant le monument Augiéras.



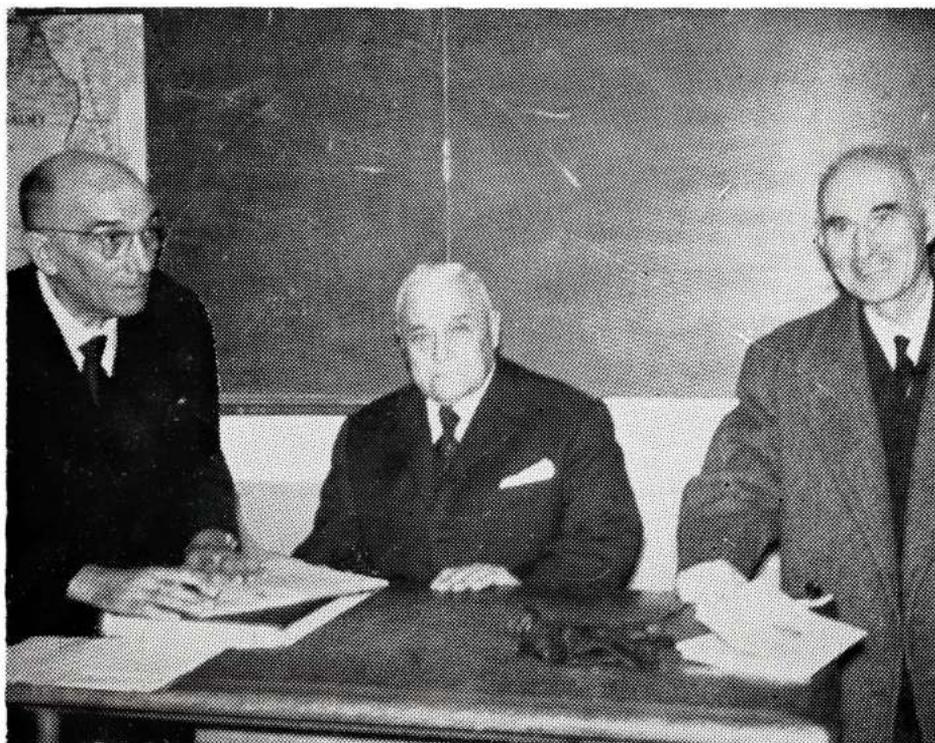
LE SALUT AUX MORTS

Après l'assemblée générale, les Anciens Elèves se sont rendus en cortège devant le monument Augiéras.

M. le Sous-Préfet Marius MARANT, M. Charles SENNE, représentant du Député-Maire ; M. le Principal Pierre FAUGÈRE étaient présents ainsi qu'une délégation d'élèves comprenant MM. René BOUCHILLOU (de mathématiques), Dominique BRETON (de 1^{re} C), Alain DELPÉRIER (de philosophie), François DESPLANCHES (de 1^{re} A) et Jean-Louis MIANE (de mathématiques).

Après une minute de silence, le Docteur Pierre ROUSSEAU, président de l'Association, a pris la parole pour rappeler avec émotion aux jeunes la lourdeur du tribut payé par les anciens pour défendre la patrie.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 NOVEMBRE 1959



PHOTOS ET CLICHÉS "SUD-OUEST"

En haut : LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, LE PRÉSIDENT, LE TRÉSORIER

En bas : UNE VUE DE LA SALLE



22 NOVEMBRE 1959 — DEVANT LE MONUMENT AUGIÉRAS

PHOTO ET CLICHÉ "SUD-OUEST"



BANQUET DU CINQUANTENAIRE. — UNE TABLE.

PHOTO ET CLICHÉ "SUD-OUEST"



BANQUET DU CINQUANTENAIRE. — LA TABLE DES JEUNES.

PHOTO ET CLICHÉ "SUD-OUEST"

BANQUET DU CINQUANTENAIRE

(XXXIII^e BANQUET)

du dimanche 22 novembre 1959

A midi, hôtel de Bordeaux, n° 38, place Gambetta à Bergerac. 83 convives se pressent dans la grande salle à manger autour des tables fleuries d'œillets de Nice offerts par M. Franck Vieussens, tables où les dames, qui sont cette année de la fête, ajoutent une nouvelle parure.

A côté du président Jean-Jacques Juglas, agrégé de l'Université, ancien ministre, directeur général de l'Office de la Recherche scientifique outre-mer, est assis le doyen bergeracois de l'Association, M. Albert Chevalier. A cette même table d'honneur, autour du docteur Pierre Rousseau, président de l'Amicale, sont placés M. le sous-préfet Marius Marant, M. le principal honoraire René Maurt, M. le principal du collège national Henri-IV Pierre Faugère, M. le professeur Charles Senne, représentant du Député-Maire de Bergerac, et quatre dames : Mmes Jean-Jacques Juglas, Pierre Rousseau, Robert Coq et Emmanuel Aubert-Fredet.

Parmi les autres convives se trouvent :

- L'économiste-intendant Paul Antoine, M. René Auckenthaler ;
- MM. Henri Bardon, Louis-Joseph Bardon, le Trésorier de l'Amicale et Mme Jean Barthe, M. Georges Béguerie, le Receveur particulier des Finances Jean Benedicty, le Surveillant général Camille Berger, le Docteur Charles Bourzac, M^e André Boyer, MM. Camille Brassem, Albert Brisseau ;
- M. Etienne Cambelet, le Professeur Henri Charrière, Melle Gysèle Charroppin, le Docteur Jean Chevalier, MM. Jean Chèvre, Roger Collet, le Trésorier-payeur général Jean Conchou, M. Jean Coq, le Secrétaire général de l'Amicale Robert Coq, M. Jean-Ernest Crouzel ;
- Le Docteur Jacques Daffas, l'élève de philosophie Alain Delpérier, M. et Mme André Delpérier, M. Henri Denuel, le Conseiller général René Denuel ;
- M. Jean Eyma, l'Intendant général Roger Eyraud ;
- M. et Mme Pierre Faisandier, de *Sud-Ouest* ;
- Mme Michel Garat, le notaire Henri Gauthier, M. René Gauthier ;
- Le Docteur et Mme Guy Henri ;
- Le conseiller municipal Jean Laroumanie, M. Yves Lartigue, le Président honoraire du tribunal de commerce Jean Leydier ;
- MM. Amaury de Madaillan, Guy Majou, M. et Mme Jean Marche, le Docteur André Mathieu, le Vice-Président de l'Amicale Christian de Meslon, l'élève de mathématiques Jean-Louis Miane, M. Michel Mouline ;
- Le Docteur Jacques Nouvel, M. Roger Nouviale ;
- Le Conseiller à la cour Henri de Pourquery de Boisserin, le Professeur Pierre Pucheu ;

- Le Docteur Arsène Ranoux, M. Philippe Regnaud, le Docteur René Rougier, MM. Alain Rousseau, François Rousseau, le Docteur et Mme Michel Rousseau, le Docteur et Mme René Rousseau ;
- Le Docteur Lucien Texier, M. Jean Trillaud ;
- M. Jacques Venencie, le Conseiller général Marcel Ventenat, le Conseiller municipal Lucien Videau, le Président du Syndicat d'initiative Robert Vigier de Gaston, M. et Mme Maurice Virol, M. le Directeur adjoint honoraire des Contributions directes Franck Vieussens, M. Pierre Vincenot.

Discours de l'élève Jean DELPERIER de la classe de Philosophie

Je ne sais ce qui me vaut aujourd'hui l'honneur de prendre la parole devant une assemblée aussi distinguée ; est-ce les souvenirs que mon nom peut évoquer chez vous, les rêves que des potaches au régime du vin pâli peuvent faire en face d'un chai bien garni ? Je crois plutôt que ce sont les treize années que j'ai passées dans vos anciennes classes qui m'ont fait désigner, à dix-huit ans, comme doyen des collégiens.

Je ne suis philosophe que depuis huit semaines et je n'aurais garde de discuter de thèses qui sont toujours aussi controversées que de votre temps et nos penseurs périgourdiens, de Montaigne à Faugère et de Joubert à Maine de Biran, frémissaient dans leurs tombes si j'avais l'audace de disserter de choses que j'ignore encore. Et pourtant Dieu sait que nos professeurs se sont efforcés de nous enseigner, les uns avec rudesse... les autres, comme M. Barthe, avec le sourire...

Je voudrais seulement attirer votre attention sur certains aspects nouveaux de « notre collège », sans pour cela oublier des souvenirs lointains peut-être, mais ô combien vivants. En effet, là comme partout ailleurs, le modernisme, avec ses avantages, mais aussi ses inconvénients, a filtré à travers nos vieux murs. Ainsi de nouveaux bureaux sont venus remplacer vos antiques tables, qui portaient encore, gravés dans leur bois, des noms que le temps et des mains plus habiles n'ont pu effacer. Pourtant une classe garde son cachet, et ses sculptures, c'est notre classe de mathématiques, jadis votre classe d'histoire : rappelez-vous la classe à étages avec ses quatre grandes tables parallèles, sur lesquelles il nous est si difficile de tracer un cercle sans rencontrer sous la mine du compas une dénivellation souvent imprévue.

Nous pouvons aussi maintenant être fiers des installations de notre gymnase. Finies les dispenses, les maladies diplomatiques, la veille d'une interrogation écrite ! Finies les compositions de gymnastique où les participants étaient si nombreux que le premier était avant-dernier et le dernier second...

Voilà évoqués quelques souvenirs anecdotiques de ce collège qui, tout en conservant son caractère ancien, presse dans ses murs une jeunesse, génération de demain qui fera de la France un des pays les plus jeunes du monde. Quel cas de conscience pour vous, les Anciens, en voyant déferler cette vague avide et anxieuse, lorsque vient l'heure du choix d'une carrière ? Je crois ici me faire l'interprète de nous tous, adolescents, en vous demandant de

nous faciliter ce choix ; j'en veux pour preuve le fait que plus de cinquante pour cent des élèves des classes terminales n'ont pas encore trouvé leur vocation. Le problème de l'orientation des jeunes est l'un des plus angoissants à l'heure actuelle, bien plus que celui des trop fameux « blousons noirs », terme que bien souvent les journalistes peu informés confondent avec celui de « jeunesse ». A cette question : « Pensez-vous que la jeunesse française soit en péril ? », M. Maurice Herzog a répondu : « C'est faux ! » L'une des chances de la France est d'avoir une jeunesse exceptionnelle. On le constate en Algérie, dans nos grandes écoles et dans le monde du travail, notamment dans les industries jeunes comme l'automobile, l'électronique où des responsabilités considérables sont confiées à des jeunes.

Vous, les Anciens, faites aussi confiance à cette jeunesse, même si parfois elle vous choque par des mœurs qui vous paraissent aujourd'hui trop bruyantes ou trop violentes ! Je fais appel à vos propres souvenirs. J'espère avoir parlé au nom de tous mes camarades et pour tout ce que vous ferez pour eux, je vous dis d'avance merci.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier aussi avec chaleur tous ceux qui ont charge de nous éduquer, plutôt de nous guider, en particulier M. le Principal, tous ceux qui se dévouent aujourd'hui pour faire la France demain, vous tous qui symbolisez notre collège. Vous fêtez aujourd'hui le cinquantième anniversaire de votre Association et je forme le vœu de pouvoir, dans cinquante ans, participer à son centenaire.

Permettez-moi, Messieurs, de porter un toast à la prospérité de votre Association, dont j'espère bientôt faire partie.

Discours du Docteur Pierre ROUSSEAU, président de l'Amicale

Vous me pardonnerez, j'en suis assuré, Monsieur le Président, si, contre toutes les règles, mes premiers mots sont pour saluer ici le doyen des membres bergeracois de notre Association, M. Albert Chevalier, que nous sommes tous heureux de voir à vos côtés.

Cher Monsieur Chevalier, pour qui le temps n'est qu'un perpétuel été, si le fait d'être pendant soixante-cinq années le client fidèle de votre maison me donne un titre à votre amitié, je dois avoir un droit à ce titre, car je n'ose pas avouer l'époque à laquelle, pour la première fois, j'ai pénétré dans votre maison, fier de ne plus être costumé au collège par l'aimable concierge M. Blondy.

« Souvenir, souvenir, que me veux-tu ? » dit le poète !

Mais ce souvenir fait revivre à mes yeux, Monsieur le Président, par-delà le temps enfui, votre père, dont le sourire, la complaisance, l'affabilité, la droiture faisaient de lui, pour la maison où il s'intégrait, la plus efficace des vivantes références.

Voici, Monsieur Chevalier, que je vois ici votre fils, le docteur Jean Chevalier. Vous avez des enfants, des petits-enfants, ce qui me semble une preuve irréfutable que, tous les deux, nous avons de la suite dans les idées,

si à mon tour je jette un regard ici sur mes deux fils, mes petits-fils, tous anciens élèves du collège Henri-IV.

Merci, Monsieur et cher camarade, d'avoir accepté de vous asseoir à notre table, où nous avons la grande joie de vous offrir nos vœux, souhaitant de tout cœur que vous gardiez longtemps encore votre belle santé et, puis-je le dire, votre jeunesse.

Monsieur le Président,

Je vous remercie, au nom de tous ceux qui sont dans cette salle et de ceux que des raisons majeures retiennent loin d'ici, d'avoir accepté l'invitation de notre Association, dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantenaire. Je sais qu'à grand peine vous avez pu vous libérer des obligations qu'entraîne le poste élevé que vous occupez, nouvelle étape de votre magnifique carrière.

Vous voilà, après vos études secondaires, agrégé de l'Université, chargé de cours à l'Ecole coloniale (pardonnez-moi de prononcer un mot proscrit de notre langue), député de Paris, puis député du Lot-et-Garonne, chargé de missions lointaines, ministre de la France d'outre-mer, directeur général maintenant de la Recherche scientifique et technique dans notre ancien « empire » (encore un mot réprouvé).

Mais des centres de cet Empire a surgi la Communauté, où vous continuez votre œuvre, après avoir préparé, par votre enseignement, des générations d'administrateurs de talent qui, dans toutes les parties du monde, savent faire comprendre et aimer la France par des peuples en pleine évolution, créant ainsi les liens qui les unissent à notre pays.

L'appel du sol natal vous a conduit aujourd'hui jusqu'à nous. Vous avez parcouru avec une légitime émotion les cours du vieux collège napoléonien, les longs couloirs. Vous vous êtes assis peut-être sur les mêmes bancs, devant les vieilles mêmes tables. Vous avez revécu auprès d'amis retrouvés, des condisciples, des heures du temps jadis.

Mais permettez-moi de saluer ici et d'associer aux remerciements que nous vous offrons ceux de nos camarades qui, de lointaines ou proches provinces françaises, ont fait en ce jour le pèlerinage de Bergerac. Mais pour qui sont, Messieurs, les œillets qu'a apporté de Nice M. Vieussens ? Quelle force d'attraction ont donc, à certains moments de notre existence, les souvenirs d'enfance et les lieux où nous avons vécu notre jeunesse.

Votre vieille Association est là, Messieurs, pour vous inviter à céder à cette attirance et vous accueillir dans la joie.

Ouvrant le petit livre (cette année à couverture violette) qu'a écrit pour vous votre Secrétaire général, M. Robert Coq, vous avez parcouru l'histoire de notre Société, les jours fastes et les éclipses, au cours d'un demi-siècle, suivant le rythme oscillatoire de la vie.

Au sortir du collège, dans l'envol des premières libertés, les jeunes Anciens Elèves, pour qui les amitiés et les liens de camaraderie occupent encore une place solide dans l'esprit, vont grossir les rangs de l'Association. Ils lui apportent leur enthousiasme, leur fougue, leur volonté de ne pas suivre les sentiers battus, de faire autre chose et mieux. Mais les années s'enfuient, la vie

du collègue s'estompe dans le passé, l'ombre gagne sur les souvenirs d'antan. Les difficultés de la vie, la loi cruelle d'une lutte sans merci, les ambitions légitimes d'accéder à une situation enviée vite et tôt, l'éloignement de l'établissement où ils ont fait leur éducation, tout cela les prend tout entiers, car ils n'ont pas le temps de rechercher le repos, dans une action sans cesse renouvelée.

L'éclipse fatale se produit, pendant une période dont la longueur dépend de multiples circonstances.

Mais viennent la seconde, la troisième partie de notre existence, la fin de son été, son automne et bientôt l'hiver, et les vieux viennent assurer la relève des jeunes.

L'heure va sonner pour eux de l'appel mystérieux des vieux murs qu'ils ont connus tout enfants et de retrouver une association où ils feront sans doute la relance de lointaines amitiés. Leur vie s'est écoulée avec ses triomphes et ses banalités. D'amères désillusions ont peut-être dissipé de jeunes espoirs. Les ambitions s'effacent dans l'ombre proche, et les gens d'âge, semble-t-il, ont l'angoisse de la solitude. Et voici qu'on se souvient. La vieille Amicale vous tend les bras, Messieurs, et vous aimerez vous y regrouper, pour oublier auprès d'amis retrouvés les luttes souvent stériles et les rivalités.

Vous viendrez y rechercher la fraîcheur de ces sentiments de l'enfance et la jeunesse qui laissent une empreinte si profonde. Et ce sera, pour quelques heures chaque année, l'oubli dans la gaieté de tout ce qui est tristesse ou mélancolie.

Ainsi, Messieurs, poursuit sa route votre Association, avec ses faux pas sans doute et ses heurts inévitables, mais avec le désir de toujours mieux faire et d'être toujours plus accueillante à tous.

Car il existe encore, même à l'âge nucléaire, des sentiments conscients ou issus du subconscient qui n'ont pas subi la déformation des intérêts particuliers, des sentiments, fugitifs reflets d'un idéal peut-être périmé, mais à qui nous demandons par instants de jeter un peu de lumière sur notre destin.

Le surplus a été improvisé.

Le Président termine en portant un toast aux dames, au Sous-Préfet, au Député-Maire et à son représentant, au Principal et à tous les assistants.

Il remercie *Sud-Ouest*, en la personne de M. Faisandier, pour l'important concours que ce puissant quotidien prend à la confection du *Bulletin*.

En évoquant le cinquantenaire de l'Amicale, il constate que, de 1909 à 1959, l'Association a eu trois Présidents, deux Secrétaires généraux et cinq Trésoriers.

Il lève son verre à la prospérité du collège et de l'Amicale, à la santé des sociétaires et de leurs familles et à la paix sur le monde.

Et... selon une tradition vieille d'environ quarante ans, le champagne offert par le Président est servi frais !

Discours de M. le Ministre Jean JUGLAS, président du Banquet

Vos propos, mon cher Président, me remplissent de confusion, car nombreux sont les anciens de notre collège qui eussent mérité plus que moi le grand honneur de présider le banquet du Cinquantenaire de notre Association des anciens élèves du collège national Henri-IV, honneur que renforce encore le nombre et la qualité des personnalités réunies autour de ces tables.

Leur rendant hommage, vous me permettez de m'adresser d'abord à vous, mon cher Président, qui avez acquis dans notre ville la réputation non seulement d'un praticien émérite, mais d'un homme de devoir, dévoué à tous ceux qui souffrent.

Votre rayonnement a été tel que vos deux fils ont tenu à continuer votre œuvre, j'allais dire votre apostolat, fait qui mérite d'être d'autant mieux souligné qu'il est plus exceptionnel.

Il m'est particulièrement agréable de me tourner ensuite vers vous, Monsieur Albert Chevalier, notre cher doyen, doyen bergeracois de notre Association mais également doyen des commerçants de cette ville. Je suis d'autant plus heureux de vous saluer ici que vous évoquez pour moi, comme le rappelait tout à l'heure le Président Pierre Rousseau, l'image de quelqu'un qui, pendant plus de cinquante ans, fut l'homme de confiance de votre maison, mon père, cet homme de devoir, fidèle à ses patrons, fidèle à ses amis, fidèle sans fléchissement à ses convictions politiques et religieuses et aux sacrifices de qui je dois d'être devenu ce que je suis.

Monsieur le Sous-Préfet, c'est un grand honneur pour moi que vous soyez présent à cette table, vous qui représentez dans notre arrondissement l'Etat républicain, en un temps où la nation vient d'affirmer à une écrasante majorité sa volonté de voir rendre à l'Etat tous les pouvoirs et toutes les prérogatives indispensables pour qu'il puisse redevenir l'arbitre écouté par tous les partis, par toutes les classes, par toutes les professions. Mais ma satisfaction est d'autant plus grande de vous avoir à mes côtés que je sais votre carrière. Vous avez servi aux Iles où, comme secrétaire général de la Martinique, vous avez eu à affronter les délicats problèmes de la départementalisation. Vous fûtes sous-préfet en cette Algérie, ou nous souhaitons tous que revienne avec la fin des combats la paix des cœurs. Avant de venir à Bergerac, vous avez été sous-préfet à Sarlat, secrétaire général à Limoges. Vous connaissez donc à la fois les charmes et les problèmes de notre petit pays.

Je regrette que la discussion du budget n'ait pas permis à M. le Député-Maire de Bergerac d'être présent au milieu de nous. J'aurais été heureux de saluer en lui le professeur estimé et chéri de ses élèves, le premier édile de notre coquette cité, le député de notre arrondissement.

Mes regrets sont cependant atténués puisque, cher Monsieur Senne, vous avez bien voulu, comme adjoint au maire, mais aussi comme professeur, représenter M. Sicard parmi nous. Votre éloge n'est plus à faire, Monsieur le Professeur. J'ai plus de confiance pour apprécier un maître dans le jugement de ses élèves que dans les notes des inspecteurs généraux, bien que je compte parmi eux de nombreux amis. Encore que ces dernières soient excel-

lentes, et comment ne le seraient-elles pas avec des succès aussi exceptionnels au baccalauréat, l'estime affectueuse que vous portent vos potaches est la preuve des qualités que vous déployez sans compter au service de notre cher collège.

Ce collège, Monsieur le Principal, vous en avez fait un grand collège. Je me suis permis de me renseigner sur ses effectifs et sur ses succès. Comme nous sommes loin des années où, de la huitième à la philosophie, j'en remontaï le fil des classes. D'après les chiffres que j'ai sous les yeux, le collège national Henri-IV compte, en cette rentrée de l'automne 1959, 531 élèves dans les classes secondaires, 61 de plus qu'en octobre 1958, 111 dans les classes primaires, soit un total de 642, chiffre encore jamais atteint. Le mérite, certes, en revient aux maîtres qui y professent, dont certains sont présents autour de ces tables, tel mon vieil ami Jean Barthe, trésorier de notre Association, réélu ce matin par acclamations avec les autres administrateurs sortants. Mais quels que soient la compétence et le dévouement des maîtres, il n'est pas de grands collèges sans un excellent Principal. Soyez donc remercié, Monsieur Pierre Faugère, par toute l'Association, de toute l'activité inlassable que vous déployez. Espérons, M. le Député-Maire aidant, qu'un pareil essor trouvera sa récompense dans une promotion de votre établissement au rang de lycée ; à une condition cependant, c'est que, devenu lycée, il garde les mêmes professeurs et, bien entendu, le même Principal promu au rang de Proviseur.

L'honneur que je ressens à exercer cette présidence est d'autant plus grand que si je ne craignais pas de vous importuner c'est votre nom à tous, mes amis, que je devrais citer. Notre vieux et cher collègue n'a-t-il pas été la pépinière de toutes nos élites locales ? Il y a quelques jours, M. le Député-Maire de Bordeaux, président de l'Assemblée nationale, insistait sur l'œuvre qui s'impose pour faire participer nos départements du Sud-Ouest au développement économique de l'ensemble de la nation. Pour cette œuvre les élites existent. Le jour où les pouvoirs publics auront mis au point les formules que nous attendons avec impatience, les artisans de ce développement ne manqueront pas au moins à Bergerac grâce aux anciens élèves de notre vieux collègue qui ont préféré avec sagesse œuvrer dans leur petite patrie que d'occuper des positions peut-être en apparence plus brillantes, mais certainement moins efficaces.

J'ai été de ces infidèles à notre petite patrie, mais comme député, comme président de la Commission des Territoires d'outre-mer, comme délégué aux Nations Unies, comme ministre, j'ai essayé d'être utile. Vous dirai-je combien de fois, au cours de ces années, l'amertume m'a souvent monté aux lèvres devant l'inutilité de mes avertissements, l'incompréhension devant des formules qui s'imposaient ? Encore aujourd'hui, dans mes fonctions de directeur général de la Recherche scientifique et technique outre-mer, il m'arrive de refaire en pensée une carrière paisible et fructueuse sur les bords de notre Dordogne.

Certes les Français ont quelquefois motif légitime d'éprouver quelque amertume à voir le manque de reconnaissance pour l'œuvre généreuse que notre pays a accompli dans les pays d'outre-mer. Mais les regrets, comme les reproches, sont stériles. Que nous le voulions ou non, la fièvre nationaliste a

gagné les continents lointains au moment même où la vanité de nos querelles de frontière nous conduit à nous regrouper pour affronter un monde placé sous le signe de la Masse. En fonction de cette évolution que l'on ne peut plus arrêter, notre politique outre-mer est à reconsidérer. Présents hier par l'administration et par l'armée, nous devons nous affirmer par la culture, par la science, par la technique qui ouvrent les portes à l'expansion économique. La France possède assez de ressources de tous ordres et plus qu'aucun autre, cette magnifique richesse qu'est la jeunesse qui monte, pour n'avoir pas peur de reconvertir son action et, tout en respectant les sentiments de ces jeunes Etats, affirmer une présence féconde. Ce sont là les formules de l'avenir. Aussi n'est-il pas démoralisant que, malgré les affirmations répétées du chef de l'Etat qui n'a pas peur de reconnaître qu'il est des courants que l'on ne remonte pas, qui dans toutes ses interventions revient sans cesse sur la nécessité d'accroître l'aide aux pays insuffisamment développés, n'est-il pas démoralisant de sentir que l'outil que l'on a forgé pour travailler dans la direction que montre le général de Gaulle est en parti stérilisé par le manque de moyens matériels et les entraves administratives ?

Mais j'ai assez insisté sur un problème qui est à la fois au centre de mes préoccupations personnelles et quotidiennes en même temps qu'un des grands problèmes d'aujourd'hui et de demain. En cette journée où nous nous retrouvons, l'esprit est moins aux grandes questions qu'à la joie de nous voir rassemblés en ce vieux Bergerac, dans cette vallée opulente que borde vers le Sud cette côte qui porte tant de crus célèbres tandis que, vers le Nord, s'étend la grande forêt périgorde si belle quand l'automne la dore avant que ses feuilles devenues rousses ne soient arrachées par les vents d'hiver.

Joie de nous retrouver, joie d'évoquer le collège de nos jeunes années plus pimpant qu'aujourd'hui, car il a vieilli comme nous. Mais comme notre cœur lui reste attaché, fidèle au souvenir des maîtres qui nous enseignèrent ! Que les jeunes me pardonnent si, après les savoureux portraits brossés parfois avec une pointe de malice dans notre *Bulletin* par M. Robert Coq, notre infatigable Secrétaire général, j'évoque à mon tour leur souvenir.

Celui du Principal Paul Vieussens, si paternel, mon cher Franck Vieussens, non seulement pour vous, mais pour tous vos camarades. Je le revois la tête coiffée de l'obligatoire chapeau melon, le visage barré d'une énorme moustache, vêtu de la jaquette que nous réservons aujourd'hui aux mariages et aux « garden party » offerts aux hôtes royaux.

M. Pierre Brousse, le surveillant général, dont la sévérité était plus apparente que réelle.

Le cher M. Arthur Cambos, menu et frileux, qui venait l'hiver au collège emmitouffé de cache-nez avec aux pieds les mêmes sabots que nous portions tous alors, riches ou pauvres.

Ton père, mon cher Pierre Pucheu, qui enseigna à tant de générations les rudiments de latin avec une patience inlassable.

Comment ne pas évoquer également le souvenir de M. Louis Garde, notre professeur de quatrième. Avec un manque de respect total, est-ce parce que de Garde on pouvait tirer « chien de garde », ou parce que la forme particulière de sa moustache et ses yeux ronds évoquaient celle d'un bon ca-

niche, nous l'appelions trop familièrement « Bouboule ». Cette familiarité, d'ailleurs, n'exclut pas le respect profond que nous éprouvions pour ce bon professeur et ce parfait patriote. Vous vous souvenez certainement, ceux qui sont de la même génération que moi, des habitudes qui étaient de tradition dans sa classe en cette année 1916-1917 : quand le nom du Kaiser était prononcé, nous devions tous nous lever et, la main tendue, nous écrier : « Qu'il soit maudit ! » Les morceaux choisis étaient, en récitation en cette classe de quatrième, des discours de Clemenceau, des discours de Deschanel. Je me souviens en particulier de celui que prononça le président de la Chambre des députés de ce temps lorsque les Américains entrèrent en guerre à nos côtés.

Avec M. André Galand, nous avons appris à aimer les vers sonores de Victor Hugo. Je le vois, l'œil légèrement humide derrière le lorgnon, le bouc pointé, nous réciter avec ferveur *La Légende des Siècles*.

Ceux qui ont fait du grec, plus encore que les autres, se souviennent de la patience *inlassable* que déployait M. Jean Junca, ce père de famille exemplaire, cet helléniste émérite qui, depuis bien des générations, était, au temps où je faisais ma seconde, qualifié de « Plaute ». Pourquoi ? L'origine était si lointaine que les potaches de mon temps n'étaient plus capables d'en retrouver l'étymologie.

Avec Paul Petit, nous avons pris contact avec la littérature moderne. Son poète préféré n'était pas Victor Hugo, mais Edmond Rostand. Nous avons tous dans l'oreille les tirades de *Cyrano de Bergerac* débitées avec cette verve et cet allant que Paul Petit a conservés malgré les souffrances jusqu'à son dernier jour avec un stoïcisme admirable, que je rappelais il y a encore peu de temps en visitant le laboratoire océanographique de Banyuls avec son fils Georges, notre condisciple qui non seulement dirige le laboratoire Arago mais est également un éminent professeur en Sorbonne.

Peut-être Paul Petit n'était-il pas toujours un professeur impartial. Je ne dis pas quant à l'appréciation qu'il portait sur nous, mais quant aux idées. Son tempérament l'amenait souvent à faire des incursions dans des domaines qui sortaient de celui que l'on réserve d'ordinaire à la littérature. Mais nous n'en étions point choqués et n'hésitions pas d'ailleurs à entamer avec lui de vigoureuses controverses. Il y a maintenant près d'un quart de siècle que je n'enseigne plus dans le secondaire et comme mes petits-enfants ne sont pas encore à l'âge où l'on commence à discuter des grandes questions, je connais mal l'état d'esprit de la jeunesse des lycées. Je sais seulement que, malgré une légende trop répandue, les « blousons noirs » et les « tricheurs » n'y sont que l'exception. Il y a quelques mois, j'exposais aux élèves de l'Institut national agronomique l'intérêt que présente l'Office que je dirige, les carrières qu'il offre, les traitements qu'il assure. Je sentais que je n'accrochais point. C'est alors que, changeant de ton, je dis à ces jeunes gens : « Mais si vous ne venez à l'Office que pour les avantages matériels qu'il vous réserve, vous ne m'intéressez point. Vous m'intéresserez dans la mesure où vous entendrez servir les populations chez qui nous avons à travailler. » La communication s'est alors établie car, à l'encontre de ce que l'on affirme, la jeunesse d'au-

jourd'hui est saine et nous pouvons lui faire confiance ; les propos du jeune Alain Delpérier n'en sont-ils pas le témoignage ?

Je dirai même qu'elle est le principal capital de notre pays, de ce pays qui tend à redevenir un pays jeune et qui est même le pays le plus jeune d'Europe occidentale à l'heure actuelle. Mais je le répète, si je connais les étudiants des Facultés et des grandes écoles, j'ai perdu le contact avec lycéens et collégiens et je ne sais si l'on retrouve chez eux ce goût de la discussion philosophique et politique qui nous caractérisait quand nous avions leur âge. Je me souviens, dans les cours de notre collège, avoir discuté de l'affaire Dreyfus, du mystère et de la transsubstantiation dans l'Eucharistie avec des camarades protestants, des mérites de la Société des Nations. Cette dernière question était d'ailleurs un des sujets qui provoquait des explosions de Paul Petit. Elles furent particulièrement violentes le jour où le professeur d'histoire eut le malheur, dans une conférence sur la S.D.N., de terminer en déclarant : « *Si vis pacem para bellum* ».

Oui, Paul Petit, quelquefois, sortait comme on dit du sujet et affirmait avec vigueur ses opinions, ce qui, au total d'ailleurs, était éminemment formateur. Car c'est là, voyez-vous, mes camarades, le grand mérite de l'Université. Nous nous retrouvions venus de tous les horizons sociaux, de toutes les familles politiques et religieuses de ce pays si divers dans un climat de libéralisme et d'affrontement pacifique de toutes les opinions.

Nous vivons un temps où ce libéralisme est plus particulièrement menacé. Menacé par les totalitarismes de toute nature et de toute origine, menacé même par les progrès fulgurants de la Science. Et pourtant, aussi rapide que soient ces progrès, si nous sommes capables de toucher la lune et même de photographier la partie qui ne fait point face à la terre, si nous connaissons peut-être mieux ce grand Univers dans lequel nous ne sommes nous la Terre qu'un point infime, où des milliers de systèmes solaires constituent la Voie lactée qui n'est elle-même qu'une des innombrables galaxies perdues dans les immensités de l'espace à des millions d'années-lumière de nous, la Science et la Technique n'ont point apporté de réponse au grand problème du « sens de la vie ». C'est la raison pour laquelle nous devons souhaiter que, dans nos collèges et nos lycées, subsiste cet esprit libéral que nous avons connu en nos jeunes années, car il est la gloire et la justification de l'Université, il est aussi essentiel à notre épanouissement moral et je dirai même à notre existence, car sans liberté la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Suivent les toasts.



EXTRAITS DU LIVRE D'OR

Quoique brève, quelle bonne cure de rajeunissement !

Renouveau d'un ancien.

Jean CONCHOU.

signé : ILLISIBLE.



Jubilé du Docteur Pierre ROUSSEAU

Au cours des journées médicales de Bergerac des samedi 25 et dimanche 26 juin 1960, le docteur Pierre Rousseau, notre président et aussi celui de la Société médico-littéraire Maine de Biran, a reçu solennellement de ses collègues médecins et de ses amis, avec la participation de l'Association, une médaille de bronze frappée à son effigie, à l'occasion de la célébration de son jubilé médical.

Cette médaille est l'œuvre d'un Grand Prix de Rome, M. Jean Poutriquet.

Durant cette émouvante cérémonie, il a été rappelé la brillante carrière de notre président, depuis le collège de Bergerac — où il fut autrefois lauréat du Grand Prix d'honneur de français — jusqu'à nos jours, en soulignant notamment son admission à l'internat en 1903 et sa remarquable soutenance de thèse. Installé d'abord à Saint-Aulaye, il se trouve en 1914 dans les services chirurgicaux de l'armée à Limoges, auprès du professeur Lecene, qui lui confie diverses directions, et notamment celle de la chirurgie des blessés nerveux de la XII^e Région.

A la démobilisation, il succède au docteur André Cayla, chirurgien à Bergerac, et n'a pas cessé depuis de partager son activité entre l'hôpital Samuel-Pozzi à Bergerac, l'hôpital de Saint-Aulaye, l'asile de Vauclaire et ses cliniques privées locales.

En évoquant sa brillante personnalité et sa riche culture, ses confrères n'ont pas omis de rappeler sa bonté, sa délicatesse, sa finesse, sa charité et sa pitié dont la présence constante auprès de lui de M^{mo} Pierre Rousseau a toujours complété l'harmonie.

Après une pertinente improvisation de M. l'abbé Olivier Gaillard, le docteur Pierre Rousseau, très ému par toutes ces marques d'affection, remercie l'assistance en faisant revivre sa carrière et, à travers elle, les nombreux médecins aimés et disparus.

Des roses sont enfin offertes à M^{mo} Pierre Rousseau, aux applaudissements de tous.



Divertissement sous forme de procès-verbal de constat

lu par son auteur M. Camille BRASSEM, Huissier Honoraire,
ancien élève, en souvenir de la soirée du 11 janvier 1938

Nos amis de Sainte-Foy nous ont fait une réception grandiose, formidable mais non inattendue, car nous connaissions bien leur esprit d'initiative, qui jalousément aime à bien recevoir. Ce fut une soirée merveilleuse, où tous, animés des meilleurs des sentiments, avaient trouvé le meilleur d'eux-mêmes dans le sens de l'amusement, du savoir-faire, comme aussi du savoir bien manger et aussi bien boire.

Nous les avons remerciés bien sincèrement.

Ayant été désigné comme président de table, j'ai été contraint de dresser du tout un procès-verbal de constat, dont je vais fidèlement vous donner lecture.

Constat de la soirée gastronomique du 11 janvier 1938 dressé à Sainte-Foy.

« Déambulant tristement la rue du Marché, j'arrivai au numéro 8 de la rue Mounet-Sully où des voitures stationnaient devant la bâtisse. Nonchalamment je levais les yeux. Oh ! que vis-je, Messieurs ? Le Soleil devant la porte. De suite, un contentement s'empara de mon âme, j'étais transformé, comment dirai-je, en ébullition. J'enfonça la porte à demi-ouverte, le soleil s'estompait dans un long couloir, j'étais déjà un peu refroidi, mais en arrivant dans une grande pièce, je retrouvais le grand Foucaud, le père du Soleil, et lui dit aussitôt : « Je viens ici chercher du Soleil ! » Il me répondit avec certitude : « Le Soleil est devant la porte, dans ma maison et surtout dans la bouteille que je tiens à la main. » Et de fait il remplit mon verre, tel une Magdelon, et je bus du Soleil, au Soleil, chez le père Soleil !

Dans cette pièce surchauffée, il n'y avait que deux ex-potaches. Je me dis : « Tiens ! ce soir on ne fera pas sardine ! » Le temps de renifler un soleil de plus, un bruit infernal, un tapage formidable dans la rue juste en face du Soleil, et c'est l'envahissement du couloir de l'assureur. Je dis : « Ça y est, il y a accident. » Non, c'est seulement un incident : des copains s'étaient décidés à passer une soirée hilarante et venaient se joindre au gros de l'armée en vadrouille. Quelques noix sont cassées et même cachées et c'est sur un impérieux « En voiture ! » que nous évacuâmes les locaux de M^{me} Foucaud, à son grand contentement certes, car nous étions déjà bien bruyants.

Les moteurs ronflent, la vitesse augmente et l'on arrive au bas du « Pérou ». « Quelle chance, dis-je aux occupants de notre puissante machine. Je pense que le bon ex-boîtier qui habite ce lieu doit être heureux et cosu. »

Dans l'espoir de voir le Pérou de près et à l'œil, nous grimpâmes jusqu'au faite du Pérou et quoique fatigués, nous prîmes Pierre de Montaterre de Madaillan qui faisait le guet depuis une heure. Et, à tombeau ouvert, nous dévalâmes le Pérou pour emprunter la route qui aboutissait au cabaret, terminus de nos ébats. Nous arrivâmes par une belle avenue dans un pate-

lin cher à Fournier, devant une grande cour, où nous pûmes admirer au travers des vitres à demi polies un visage doublé d'une grande barbe, et l'un de nous dit de suite : « C'est certainement Macaque ». De fait, il ne s'était pas trompé ; il était en effet là, en chair, en os et en barbe.

Nous lui donnons l'ordre de se mettre en route pour la rigolade et surtout pour la boustifaille. On nous dépose devant l'hôtel et, pour ne pas nous effrayer trop, on nous indique que c'est l'hôtel de la Madelon. Une entrée serrée se produit, on se précipite, et la Madelon, en effet, apparaît dans toute sa fraîcheur. On tourne autour de la table superbement décorée et l'on cherche un président de séance. Cet honneur m'est attribué. Je m'assieds et, aussitôt, près de moi, se placent Fournier et Foucaud. A ce moment-là, je ne vivais plus, vous pouvez croire que je n'étais pas du tout rassuré. Je regardais souvent à droite et à gauche, j'observais les gestes et faits de mes co-tabliers. Imaginez-vous un instant les affres que j'ai subies, les angoisses que j'ai endurées ; d'un côté, à ma gauche, un grand Four, qui heureusement éteignait au fur et à mesure la chaleur qui naissait et j'étais aussitôt rassuré de ce côté-là. A ma droite, je voyais bouger le grand Foucaud. Aussitôt, je lui disais : « Attention, pas de blagues ce soir ! » Et ce dernier m'ayant dit qu'il serait sage, j'étais également rassuré de cet autre côté. Enfin je pouvais respirer à l'aise et me retrouver un peu moi-même. A ce moment seulement, j'ai eu le courage et la force de raconter quelques blagues. J'observais toute la tablée, en un mot je constatais, j'étudiais la valeur des mets et des vins, je goûtais et comparais en silence, et je puis vous assurer que les vins que j'ai aimés le mieux étaient les vins bien collés.

J'ai savouré avec délice le grand pin qui est de Couze avec son foie de Mulhouse.

Et pendant que je faisais ces observations, j'entendis une voix fine qui disait : « Moi, je suis dur comme une pierre, le vin ne me fait rien ». Et nous nous sommes aperçus, au contraire, que le vin bien Fournié avait fondu la Pierre.

J'ai baissé les yeux un instant pour m'arracher à un passage de la bonne qui tenait un verre de gnolle. Mais ce dernier, ayant le geste rapide, avait déjà posé ses deux lèvres sur la joue de cette belle Magdelon en herbe et, sur un cri de satisfaction exagérée, il déclara que ce n'était pas la première fois. Et Fournier de s'écrier : « Je trouve le Ku mel odieux. J'aime encore le vin bien roux - seau - le sait bien, car nous en avons bu ensemble à en perdre la raison. »

Oh ! Oh !... Bry me disait en parlant comme un sage : « Il manque pour déguster et apprécier le tout un homme de goût et de l'art. » Aussi nous fûmes privés de chants harmonieux et, vraiment, nous ne méritions pas cela.

Après avoir entendu forces historiettes, le moment des alcools était venu. Les esprits échauffés s'égayaient éperdument. On garnissait les grands verres de gnolle, et ce dernier, avec Pierre, se mirent à danser et nous firent assister à des danses endiablées de première qualité au son harmonieux d'une musique à demi-moresque, d'un tan tam tam marelle s'en souvient bien car il était le chef de clique..

Le chant du coq commençait à se faire entendre et c'est seulement bien avant dans la nuit que, à demi vaincus par les éthers d'alcool, chacun de nous entra à la maison avec beaucoup d'hésitation et de crainte, car si la soupe y était depuis longtemps froide, l'enguelade allait au contraire être bien chaude !

En foi de quoi nous avons fait et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir à tous de souvenir.

En marge on lit : « Enregistré à Bergerac A.J. le..., folio..., case...

« Le Receveur de l'Enregistrement : (signé) C.O.Q. »



LA PETITE HISTOIRE DU COLLÈGE

En 1860

Le Bureau d'administration du collège jette les bases d'une Association des Anciens Elèves et rédige des statuts qui ont été publiés en 1942 dans notre 14^e *Bulletin*, page 29.

L'insuffisance, tant de fois constatée, du local de la rue Saint-Esprit est devenu un obstacle insurmontable et fâcheux au développement de l'établissement et à une prospérité si désirable et si utile pour l'intérêt général de la ville et de toute la contrée.

On remplace les bois de lit par des lits en fer. Un crédit de 120 fr. est voté pour augmenter le linge de la chapelle et pour acheter de nouvelles chaises destinées aux dortoirs.

En 1960

La distribution solennelle des prix du 29 juin a été présidée par M. Louis Brissaud, Ingénieur militaire en chef des Poudres, Directeur de la Poudrerie nationale de Bergerac.

Un très brillant discours d'usage a été prononcé — sur le paradoxe — par M. Delmas, professeur de philosophie.

Le Grand Prix d'honneur de l'Association est remporté par l'élève François BOUVIER, de la classe de mathématiques.

Le Prix Georges Augiéras (1^{er} prix de composition française en 1^{re}) est attribué à Christian TSCHANN, de 1^{re} moderne.

Le Prix Emmanuel Aubert (prix de dessin) *ex æquo* se partage entre Jacques LORBLANCHES, de 2^e M 1, et François MARTIN, de 2^e M 2.

LE PALMARÈS

Encore une chose qu'il serait souhaitable de revoir, c'est l'impression, comme autrefois, d'un palmarès pour la distribution solennelle des Prix. La collection de notre collège s'arrête en 1939, et c'est fort regrettable.

SAINT-CHARLEMAGNE 60

PERSONNAGES

M. Emmanuel MORISSET, qui fut principal du collège de 1899 à 1906			
M. Emile RODIER,	—	—	1907 à 1909
M. Paul VIEUSSENS,	—	—	1910 à 1917

Ces trois personnages, qui reviennent sur terre l'espace d'une nuit, sont revêtus de la redingote noire et coiffés du chapeau haut-de-forme qu'ils portaient dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour lire et comprendre ce dialogue d'ombres, il faut se refaire un esprit de collégien.

Au collège national Henri-IV de Bergerac, dans la nuit de la Saint-Charlemagne, le jeudi 28 janvier 1960.

*

**

A l'entrée de la cour d'honneur.

M. MORISSET, *se nommant.* — Morisset.

M. RODIER, *même jeu.* — Rodier.

M. VIEUSSENS, *même jeu.* — Vieussens.

M. RODIER. — Ayant eu quelque peine à rejoindre ces régions sublunaires, j'ai cru passer l'heure de notre rendez-vous.

M. MORISSET. — Rue Eugène-Fromentin, j'ai difficilement reconnu l'ancienne rue des Pépinières, sans les tanneries. J'ignorais, il est vrai, qu'on en avait changé le nom. Eugène Fromentin était donc bergeracois ?

M. VIEUSSENS. — Pas le moins du monde ; c'est la fantaisie d'un ancien élève, Henri Millard, qui reçut, vers 1934, la mission du Conseil municipal, dont il faisait partie, de débaptiser les rues ; de vieux noms ont disparu, mais il en a choisi de nouveaux parmi les poètes, les romanciers, les historiens, les musiciens, les peintres, les sculpteurs, les généraux, les hommes politiques, etc., et qui n'ont rien de bergeracois. Les anciens élèves auraient désiré que soit maintenu le nom de rue des Pépinières ou que soit donné à cette rue celui de rue du Temps-Passé.

M. RODIER. — L'ombre de M. Blondy — le père — ne semble pas m'avoir vu traverser devant sa loge.

M. VIEUSSENS. — Il est sourdement indigné qu'une sonnerie électrique remplace sa cloche dont l'usage était fort ancien.

M. RODIER. — Mes chers collègues, je ne sais plus si de ce côté se trouve encore le parloir où se réunissait le Conseil de discipline, ce sanhédrin des Professeurs.

M. MORISSET. — Pourquoi sanhédrin ?

M. RODIER. — Parce qu'il se compose uniquement de professeurs ; or, j'ai toujours exprimé l'opinion que les Anciens Elèves devraient y être représentés, comme d'ailleurs au Conseil supérieur du ministère de l'Instruction publique.

M. VIEUSSENS. — Ne nous attardons pas ici et voulez-vous que nous montions tout de suite à ce dortoir dont l'escalier nous invite ?

M. MORISSET. — Volontiers.

M. Rodier fait un signe d'acceptation.

Au dortoir du premier étage, du côté de la rue Lakanal.

M. MORISSET. — L'actuel confort dépasse nos timides prévisions.

M. RODIER. — N'exagérons rien ; il y manque encore le chauffage central.

M. VIEUSSENS. — Nous sommes pourtant loin des lavabos avec des réservoirs en zinc ; on se lavait de confiance, on se coiffait de mémoire. La mode était aux raies à la Carpentier.

M. MORISSET. — Ne pensez-vous pas que les cheveux des élèves étaient en broussailles parce qu'ils étaient peignés à coups de doigts ?

M. RODIER. — Certainement non. Ce dortoir, mes chers confrères, m'a donné des soucis...

M. VIEUSSENS. — De quelle nature ?

M. RODIER. — Les enurésiques et j'ai lutté.

M. MORISSET. — Vous n'avez pourtant pas rencontré des simulateurs comme au régiment ?

M. RODIER. — Non, mais j'ai combattu victorieusement par l'éducation de la volonté.

M. MORISSET. — *Opportet alumnus non pissat.*

M. RODIER. — Il existe des photographies, prises ici même, de groupes d'élèves travestis en fantômes avec leurs draps de lit, les soirs de juin, lors de l'enterrement des porte-plumes.

M. VIEUSSENS. — Cérémonie vétuste et maintenant délaissée, vous le savez.

M. RODIER. — Oui, mais elle a eu son heure et c'était un motif de désordre, pour ne pas dire plus : les externes venaient se joindre aux pensionnaires en escaladant les murs ; les éclairs de magnésium enfumaient les locaux et pouvaient provoquer un incendie.

M. VIEUSSENS. — Le passé est le passé. Mais voici la chambre de M. Xavier de Bernardi.

M. MORISSET. — Je ne l'ai pas connu, mais les anciens élèves...

M. RODIER. — Méfiez-vous d'eux, un peu ; ils ne cherchent qu'à éveiller la flamme scintillante de leurs souvenirs, mais leurs souvenirs vont parfois trop loin.

M. MORISSET, *reprenant*. — Les Anciens Elèves, dis-je, prétendent que, semblable au prince Picrochole, lorsqu'il saignait du nez, M. Bernardi croyait que son âme allait sortir dans son mouchoir...

M. VIEUSSENS. — Détrompez-vous. Il redoutait seulement de mourir comme Attila. (*Regardant autour de lui.*) Quel calme !

M. MORISSET. — Descendons.

Dans l'escalier.

M. MORISSET. — Messieurs, de mon temps, si j'ose dire, la Saint-Charlemagne était plus animée ; on la fêtait brillamment.

M. RODIER. — Ces matinées littéraires et artistiques, offertes par les élèves à leurs professeurs et à leurs familles, faisaient perdre beaucoup de temps et ralentissaient le travail.

M. VIEUSSENS. — On a, je crois, tenté après 1940 de reprendre cette tradition, tout au moins une fois.

M. MORISSET. — Et ce fut sans lendemain. Avançons.

On aperçoit l'étude des moyens.

M. VIEUSSENS. — On a abaissé les fenêtres de cette étude (*S'approchant.*) mais elle n'est pas vide...

M. RODIER. — Je vois, en effet, l'ombre d'un élève, assis sur l'ombre d'un banc, écrivant sur l'ombre d'une table, avec l'ombre d'un porte-plume.

M. VIEUSSENS. — On a déjà dit cela pour les ombres d'un laquais, d'une brosse et d'un carrosse. Vous avez l'ombre d'une réminiscence, mon cher prédécesseur.

M. RODIER. — Mais n'est-ce pas l'ombre « longiligne » de M. Cleedel assise à la chaire ? Ce jeune homme est l'exemple type des méfaits d'une éducation paternelle trop sévère...

M. VIEUSSENS. — Aussi bête que la faiblesse maternelle, mais silence, M. Cleedel est mort pour la France, ne l'oublions pas. (*Un temps.*) Allons ensemble au fond de ce couloir.

Après avoir poussé les vantaux de la salle de gymnastique, ils entrent.

M. MORISSET. — M. Delbasty aimait particulièrement à faire grimper les élèves à la corde à nœuds. Mes enfants me l'ont dit.

M. RODIER. — Peut-être parce qu'il était, dans sa jeunesse, propriétaire d'une corderie ?

M. VIEUSSENS. — Après lui, ce fut M. Marcel Piquel, qui rechercha en dehors de son métier (soyons discrets) ce que les médecins appellent aujourd'hui une activité de compensation.

M. MORISSET. — Parlons d'autre chose : il est très regrettable que sur cet emplacement on n'ait pas édifié la véritable aile nord qui était prévue sur les plans originaires. On disposerait maintenant de beaucoup plus de place. D'ailleurs ce bâtiment dépare l'ensemble du collège. Son style tient à la fois d'Eiffel et d'une gare de chemin de fer par sa charpente métallique et ses lourdes sculptures.

M. RODIER. — Pourquoi sur le fronton a-t-on gravé ce mot : Hydrothérapie ?

M. MORISSET. — Parce que l'installation des douches a marqué un réel progrès.

M. RODIER. — Sans doute, mais hydrothérapie signifie : traitement des maladies au moyen de l'eau...

M. VIEUSSENS. — Peut-être était-ce pour soigner l'hydrophobie (j'entends par là l'horreur de l'eau) de certains élèves qui répugnaient à faire leurs ablutions.

M. MORISSET. — Cette salle date des premiers pas du sport dans l'Education nationale, lorsque la gymnastique ne représentait pour certains que des exercices à vide qu'ils n'avaient pas le courage de faire parce que leurs mouvements ne servaient à rien. Pendant longtemps, les établissements universitaires qui cultivaient les sports passaient pour inférieurs.

M. RODIER, brusquement à M. Vieussens. — Vous n'aimiez pas le sport.

M. VIEUSSENS. — Pourquoi ?

M. RODIER. — On prétend que, loin de faciliter les dispositions naturelles de votre fils, vous les auriez presque combattues. Notamment, vous n'avez donné qu'*in extremis* votre consentement à son départ à Paris, pour un championnat international de courses de cent mètres à pied.

M. VIEUSSENS. — Permettez. Si j'affectais de me désintéresser des succès sportifs de Franck, j'en étais pourtant très fier dans mon for intérieur. Mais je voulais surtout qu'il travaille ; il l'a lui-même très bien compris depuis et, maintenant, il en convient, je le sais.

M. MORISSET. — Il faut, il est certain, un juste équilibre entre le travail et le sport. Leur relation étroite et leur mutuelle dépendance a été formulée par un poète satyrique latin...

M. RODIER. — *Mens sana in corpore sano...*

M. MORISSET. — L'expression est fameuse, mais je pense toujours à ce ministre de la III^e République faisant une contre-petterie, pour citer Juvénal, dans une fête fédérale de culture physique et disant : *Mens sano un corpore sana.*

M. VIEUSSENS. — Ne le nommons pas.

Ils sortent, pour s'arrêter aussitôt à gauche.

M. MORISSET. — Nous voici en 10° ; on a abattu des cloisons et ouvert des fenêtres sur la cour des petits.

M. RODIER. — Il existait trois divisions chez ce bon M. Jean Laneau...

M. VIEUSSENS. — Qui n'était l'ennemi de personne...

M. RODIER. — Ah non !

M. MORISSET, *en riant.* — C'est un petit âne.

M. RODIER. — M. Laneau ?

M. MORISSET. — Permettez : vous dites : ah non ! Or, ânon, c'est un petit âne. M. Laneau ne manquait jamais cette riposte.

M. VIEUSSENS. — Quel excellent homme ; on ne saurait parler de lui autrement qu'avec le cœur.

Approbations de Morisset et de Rodier. On entend le son grêle d'un clavecin.

M. RODIER. — De la musique ?

M. MORISSET. — C'est l'aimable M. Lucien Lajoux qui salue notre passage en jouant une vieille ronde française.

A la porte suivante.

M. RODIER. — La neuvième, chez M. André Desplat, qui fut aussi Econome. Il comptait comme feu M. Addition : c'est une de ses expressions familières, comme d'autres disent feu Barrême.

M. MORISSET. — Attention !

M. RODIER. — Pourquoi ?

M. MORISSET. — M. Desplat est toujours vivant ; et si les vivants nous doivent le respect, nous devons aussi des égards aux vivants.

M. VIEUSSENS. — On peut parler de lui sans crainte, et, pour employer encore une de ses expressions favorites, cela lui est équivalant.

M. RODIER. — Il y a un moyen : faisons ce que nous avons souvent fait tous les trois pour lui et pour les autres professeurs : notons-le.

M. VIEUSSENS. — Déformation professionnelle.

M. RODIER. — Je propose 10/10.

M. VIEUSSENS. — Pourquoi pas 20/20, car dans l'enseignement cette annotation a toujours prévalu.

M. RODIER. — J'ai été récalcitrant.

M. VIEUSSENS. — Sans succès. L'arithmétique de la vingtaine est la survivance d'une très lointaine façon de compter à la franque.

M. RODIER. — Si vous voulez. Donc 20/20.

M. MORISSET et M. RODIER, *ensemble*. — 20/20.

M. VIEUSSENS. — Et qu'il jouisse encore longtemps de la lumière du jour, cet heureux et laborieux homme survivant de temps révolus où l'on travaillait même le dimanche. On fêtera son centenaire. Entouré de l'affection des siens, il a tout le respect de ses anciens élèves.

Tous les trois, *ensemble*. — Vive M. Desplat !

Face à la huitième.

M. MORISSET. — M. Brégégère venait d'Indochine. Il développa le goût de l'exotisme et prépara les élèves à la lecture de Pierre Loti et de Claude Farrère...

M. RODIER. — Aujourd'hui, on le traiterait de « colonialiste ».

M. VIEUSSENS. — La fortune de ce mot ne marquerait-elle pas un recul de l'Occident ?

M. MORISSET. — Peut-être.

Classe de septième.

M. VIEUSSENS. — M. Arthur Cambos, l'historiographe du collège lors du repli à la mairie de Bergerac en 1914.

M. RODIER. — Et ce faisant votre apologiste.

M. VIEUSSENS. — Mais l'apologie tend uniquement à excuser ou à faire pardonner des fautes ; je ne vois pas en quoi...

M. RODIER. — Disons alors qu'il a fait indirectement votre éloge...

M. MORISSET. — Bien mérité, car, c'est certain, ni l'administration, ni la municipalité n'ont fait pour le collège en 1939 ce qui a été fait en 1914, et tout à la louange du principal, M. Vieussens, et du maire, M. Passerieux.

M. VIEUSSENS, *sur l'approbation de M. Rodier*. — Messieurs...

En arrivant au cabinet d'Histoire naturelle :

M. VIEUSSENS. — Cette classe est pleine du souvenir de M. Oc-

tave Lalesque. Je le vois encore, un fume-cigarette en merisier à la bouche et les deux pouces dans les entourures de son gilet.

M. RODIER. — C'était un voltairien habile et discret.

M. MORISSET. — Comme nous tous, il avait ses marottes.

M. RODIER. — Notamment ces sorties grégaires de printemps, le jeudi après-midi, à la tête d'une cinquantaine d'externes et d'internes allant cueillir sous la coudrette des plantes pour leurs herbiers.

M. VIEUSSENS. — Pourquoi parler ainsi des promenades botaniques ou géologiques prescrites par l'Administration et fort appréciées des élèves et de leurs familles ?

M. RODIER. — Bien sûr, mais...

M. MORISSET. — J'ai mémoire d'un fameux armagnac venant des propriétés du Gers de M. Lalesque. Il faisait queue de paon dans la bouche.

M. RODIER. — Cher Monsieur, n'oubliez pas que nous ne sommes plus que de purs esprits !

Du côté de la sixième :

M. MORISSET. — L'évocation de la personne de M. Marcellin Pucheu est inséparable de cette porte de la classe de sixième par laquelle on a justement dit qu'en la franchissant bon nombre d'élèves sont aussi entrés dans les Humanités.

M. VIEUSSENS. — M. Pucheu avait un zeste d'accent comme Cyrano ; il a manqué de mourir comme lui pour avoir reçu, un jour de tempête, rue Mounet-Sully, non pas une bûche, mais un pot de fleurs sur la tête.

M. RODIER. — Son enseignement était de qualité.

M. VIEUSSENS. — La carrière de son fils dans les cadres du collège gardera longtemps son nom des brumes de l'oubli. Il restera vivant.

Dans le couloir du réfectoire et des cuisines.

M. VIEUSSENS. — Nous visiterons le réfectoire qu'un ancien élève Emmanuel Aubert, avait assez heureusement restauré. Des aménagements récents ont agrandi les locaux ; à l'entrée, les lave-mains ont été augmentés et améliorés. Les cuisines aussi ont été rénovées et c'était nécessaire.

M. RODIER. — On constate avec plaisir l'absence de relents.

M. MORISSET. — Du temps où l'on croyait à la vertu de l'huile de foie de morue, les élèves laissaient leurs flacons individuels sur cette desserte..

M. VIEUSSENS. — L'Amicale des Anciens Elèves a tenté, en 1948,

de faire servir ici son banquet annuel, mais cette initiative est restée sans lendemain.

M. RODIER. — En raison sans doute des difficultés rencontrées pour déplacer le traiteur, pour servir, pour chauffer, etc.

M. MORISSET. — Comme il arrive lorsqu'on attend une forte impression, ce fut en somme une déception.

M. VIEUSSENS. — Presque, et c'est regrettable.

En montant à l'infirmierie.

M. VIEUSSENS. — L'ancien domaine de M^{me} Legendre...

M. RODIER. — C'était surtout une tisannerie.

M. MORISSET. — Non, c'était bien une infirmerie, certes, sans seringues ni bouillons pointus, mais on y prenait du glycérophosphate de chaux, on y faisait des pansements, on y soignait l'influenza et les fièvres erratiques.

M. VIEUSSENS. — Et aussi les indigestions, car M. le docteur André Cayla veillait à la maladie à la mode, la redoutable appendicite.

M. RODIER. — Le docteur André Cayla ? Celui qui servait sur une table précieuse en bois de citre, d'une valeur inestimable, des murènes, des poules d'Ionie, des jeunes paons, des sangliers entiers comme dans Pline l'Ancien, des olives de Vénafre, des vins de Massique, de Cécube, de Falerne ou de Chio...

M. MORISSET. — Voilà comment naissent les légendes !

M. RODIER. — C'est à peine exagéré, si l'on en croit les Anciens Elèves.

M. MORISSET. — Vous-même vous suspectez pourtant un peu leurs souvenirs, vous l'avez dit.

M. VIEUSSENS. — Ne les blâmons pas et disons, avec le poète :

On rajeunit aux souvenirs d'enfance
Comme on renaît au souffle du printemps.

Après une minute de silence au pied des Tables de marbre.

M. MORISSET. — Pauvres enfants, beaucoup trébuchaient sur le latin et faisaient des solécismes et des barbarismes ; d'autres n'avaient pas la bosse des mathématiques ; certains étaient dissipés. J'ai parfois été sévère pour eux ; je les ai rayés du Tableau d'honneur : je le regrette.

M. VIEUSSENS. — Il y avait aussi beaucoup de bons élèves et même des sujets d'élite qui ont manqué par la suite pour le relèvement du pays.

M. RODIER, *nombrant*. — 1870-1871 : un mort ; 1914-1918 : cent douze morts ; 1939-1945 : vingt-trois morts. Tous ne sont pas connus et il faudrait ajouter les morts des campagnes d'Afrique et d'Extrême-Orient. Mon cœur saigne...

M. MORISSET. — La guerre est un mal qui déshonore le genre humain.

M. VIEUSSENS, *songeur*. — Lors de l'inauguration de ces tables, M. Arthur Cambos s'est écrié :

Jeunes Epis fauchés par les canons hurlants,
Ils ont donné leur sang à la France leur Mère ;
Il a fallu, plus grands que les héros d'Homère,
Tout l'enfer déchaîné pour briser leurs élans !

Son ode aux morts est admirable en son entier ; c'est du Rostand et, pour moi qui ai vu partir mes élèves à la guerre de 1914, cette strophe me bouleverse.

M. MORISSET. — Quelle tristesse ! Le souvenir est heureusement intact. Les survivants ont pieusement dressé ces Tables de marbre et, plus tard, les Anciens Elèves ont érigé le monument Augiéras.

M. VIEUSSENS. — J'estime que devant ces noms on ne devrait parler qu'en vers, comme M. Cambos.

M. RODIER. — C'est la langue des dieux, de l'amour, de l'amitié, de la bonté...

M. VIEUSSENS. — La bonté ? (*Récitant.*) La Bonté...

La Bonté, qui partage, aide, console, allège,

.....

La Bonté dont le nom est aussi Charité,

Pourra seule apaiser ce monde tourmenté,

Mettre fin aux guerres atroces

Où l'homme se ravale aux hyènes féroces,

Rendre aux âmes la joie et la sérénité

Ramener ici-bas la justice bannie

Et l'aider à bâtir l'idéale cité

D'amour et de fraternité

Dans l'universelle harmonie...

MM. Morisset et Rodier serrent la main de M. Vieussens, qui ne peut plus parler.

M. MORISSET, à voix basse à M. Rodier. — C'est un extrait de ce qu'il a écrit en 1950, dans le silence de la retraite, à Nice, avec un don de style que n'a pas amoindri la rédaction des rapports administratifs de toute une carrière.

Dans l'antichambre du Principal.

M. MORISSET. — Entrons. (*Il regarde autour de lui.*) Le mobilier est à peu près le même. J'avais pourtant laissé un *club-fender*, qui

n'est plus devant la cheminée. Lorsque j'étais ici, les élèves y pénétraient avec crainte ; j'avais le collègue bien en mains et je suis assez fier d'avoir mis en marche avec succès les nouveaux programmes en 1902 (*S'adressant à M. Rodier.*) alors que vous en avez parfois pris à votre aise avec eux...

M. RODIER. — Fort aussi de l'expérience que la solidité des connaissances est inversement proportionnelle à l'étendue des programmes...

M. MORISSET. — C'est un point de vue. Mais parlons aussi de la discipline, qui s'est relâchée avec vous.

M. RODIER. — Certes, vous étiez celui auquel on ne la fait pas. Moi, j'ai laissé les vieilles cartes et j'en ai battu de neuves, pour vivre avec mon temps. Déjà les choses changeaient et la poussée était irrésistible. Voulant d'une discipline librement consentie, j'ai fait de mon mieux. D'ailleurs, hormis quelques cas isolés...

M. MORISSET. — Sapredieu ! Pour presque rien et à propos de tout, on formulait auprès de vous des réclamations que vous écoutiez d'une oreille attentive. De grands élèves seraient même sortis la nuit, peut-être pour courir le guilledou. D'autres se levaient pour festoyer ; on mangeait, on buvait et vous ne le soupçonniez même pas...

M. RODIER. — Si fait. Je m'en apercevais le lendemain parce que les coupables se réveillaient avec la tête lourde et ce genre de malaise que les hellénistes appellent volontiers xylostome...

M. VIEUSSENS. — Inutile de traduire. Mais pour tout dire, j'ai eu beaucoup de mal à rétablir l'ordre après votre départ. J'avais heureusement pour m'y aider cet excellent M. Brousse.

M. RODIER, *heureux de changer de conversation.* — Allons vers son bureau.

M. Vieussens sort.

M. MORISSET, *s'adressant à M. Rodier.* — Passez, je vous prie.

M. RODIER. — Après vos reproches, je répondrai avec Cicéron : *principali cedit accessio.*

M. MORISSET, *aimable.* — Les juristes disent parfois le contraire.

Au seuil du bureau du Surveillant général.

M. MORISSET. — Quel incomparable collaborateur nous avons trouvé tous en la personne de M. Pierre Brousse.

M. RODIER. — Il avait soin de se chauffer de semelles de caoutchouc pour qu'on ne l'entende pas venir et pour surprendre ainsi les élèves. Par déformation professionnelle, d'ailleurs, il était apistomane.

M. VIEUSSENS. — C'est-à-dire ?

M. RODIER. — Du grec ἀπίστευ, avoir une méfiance inquiète. On chantait ses maximes en refrains dans les cours sur le rythme d'une mazurka :

Ne perdez donc (ter)
Pas de temps

Ne perdez donc (ter)
Pas de temps

M. MORISSET. — Il ne distribuait pas, comme beaucoup d'autres, des rations de punitions.

M. VIEUSSENS. — Quand il y était réellement obligé, les élèves accueillaien les heures de retenue avec l'air gêné de gens qui pensent presque qu'on est trop bon pour eux...

M. MORISSET. — Quel homme charmant.

A l'entour des classes de Langues vivantes.

M. VIEUSSENS. — L'allemand et l'anglais.

M. RODIER. — MM. Daniel Bosmorin et Jean Sécheresse.

M. MORISSET. — En première année, ils faisaient chanter les élèves ; pour l'un, c'était un *lied* sur les oiseaux, pour l'autre un *song* sur les étoiles.

M. RODIER. — Les étoiles du ciel, bien entendu.

Sourires.

M. MORISSET. — M. Bosmorin était inimitable pour la lecture de Courteline à haute voix ; et quel brillant conteur aussi d'histoires de pêche, de chasse, d'excursions...

M. RODIER. — Il prétendait qu'en traversant la route, un poulet avait passé un jour au travers des rayons de sa bicyclette !

M. VIEUSSENS. — Ne faisons pas de la trop petite histoire. Rappelez-vous « A la manière de... » et la roue droite avant de la berline de Louis XVI écrasant un fruit mûr sur le chemin avant d'entrer dans le bourg de Varennes.

En parvenant à la cinquième.

M. RODIER. — M. Jean-Paul Trigoulet aimait les vieux habits et la pression d'un chapeau neuf sur le sinciput lui était insupportable.

M. MORISSET. — Il excellait à apprendre par des exemples, sachant que beaucoup d'élèves ne peuvent se mouvoir dans les abstractions.

M. RODIER. — Et ne comprennent pas le principe du général.

M. VIEUSSENS. — Cette pédagogie est actuellement dépassée.

Devant la quatrième.

M. MORISSET. — On ne voit jamais cette classe de quatrième sans la jumeler dans l'esprit avec celle d'espagnol puisqu'elles avaient le même professeur.

M. RODIER. — Il y a cinquante ans, vers 1909, M. Louis Gardes s'est trouvé en difficultés pour avoir fait traduire, au tableau, le texte espagnol du télégramme adressé au roi d'Espagne Alphonse XIII par la famille de Francisco Ferrer-Guardia, demandant la grâce de ce condamné.

M. MORISSET. — Et Ferrer fut cependant fusillé à Barcelone.

M. VIEUSSENS. — Dites aussi, et je m'en porte garant, que M. Gardes a été grand patriote et très bon Français en 1914.

M. RODIER. — Et même antérieurement. En période de je ne sais quelle tension diplomatique entre la France et l'Espagne, son chauvinisme allait jusqu'à espérer, en cas de conflit, l'annexion de la Catalogne, ou tout au moins des Iles Baléares. Avec les Baléares françaises, disait-il, c'est l'Algérie assurée pour jamais.

MM. Morisset et Vieussens restent songeurs.

A l'huis de la première.

M. MORISSET. — Nous arrivons en rhétorique.

M. RODIER. — Pardon, en classe de première.

M. MORISSET. — D'accord, mais pourquoi ne plus dire rhétorique, alors qu'on a exhumé propédeutique.

M. VIEUSSENS. — Nous ne sommes pas venus pour en discuter ; d'ailleurs, n'étant plus que des ombres vaines et impuissantes, nous n'y changerons rien. Parlons de Paul Petit. On n'a pas encore trouvé l'auteur des fameux vers :

Laissez-moi, laissez-moi m'enfuir sur le rivage
Laissez-moi respirer l'odeur des flots sauvages...

M. MORISSET. — On rappelle comment il expliquait la différence entre le madrigal et l'épigramme.

M. RODIER. — Par un quatrain ?

M. MORISSET. — Oui :

Orgon, poète martial	C'est pour la dame un madrigal,
A Vénus compare sa femme.	C'est pour Vénus une épigramme.

M. VIEUSSENS. — Ses définitions latines ne sont pas perdues dans le Léthé : *ater* était le noir brillant et *niger* le noir mat. *Extā* étaient les parties nobles de la victime (le cœur, le foie, etc., que les prêtres païens se réservaient) et *viscera* les autres parties (entrailles, etc.) qui étaient brûlées pour le sacrifice.

M. RODIER. — Qu'un élève réponde à l'opposé d'une question : « C'est ça, lui disait-il, à part que c'est exactement le contraire. »

M. MORISSET. — Malheur aussi à celui qui, fut-il vétéran, quittait sa place, en classe, sans autorisation : « Supposez, hurlait-il, que

tous vos autres camarades aient cette pareille idée en même temps que vous... la classe serait un lieu de promenade. »

M. RODIER. — Et puisque nous sommes au pays de la vérité, disons qu'il faisait presque du narcissisme tant il s'adorait et s'imitait au physique et au moral, tant il était fier de ses muscles et même de ses calembours.

M. MORISSET. — Ses mots d'esprit pullulent, mais leur valeur est inégale. Un exemple entre mille : il ne traduisait jamais un texte de Sénèque sans ajouter : « Ce n'est que ça ! »

M. VIEUSSENS. — Enfin il était « européen » et partisan de la S.D.N., persuadé qu'on pouvait avoir la paix autrement qu'en préparant la guerre, mais les événements qu'il n'a pas vécus auraient sans doute modifié son avis.

En station devant la classe d'histoire et de géographie.

M. MORISSET. — M. Emile Renard est certainement le professeur dont les souvenirs sont restés les plus nombreux.

M. RODIER. — Le sujet est en effet inépuisable. On a observé que son pas lui donnait l'air de marcher sur des œufs. Il avait de pertinentes remarques sur la mort au théâtre : on s'y tue en enfonçant conventionnellement de haut en bas le poignard dans la poitrine ; or, prétendait-il, c'est inopérant, parce que l'arme peut glisser sur les côtes ou sur le sternum. Pour avoir une mort certaine, il faut s'ouvrir le ventre en frappant de bas en haut et en pratiquant une large boutonnière dans le style du hara-kiri japonais.

M. VIEUSSENS. — Son érudition allait fort loin dans les sujets les plus variés. On a cité le distique du *Misanthrope* sur les tutoiements et n'avait-il pas découvert que, sous la Révolution, les vers de Molière étaient remplacés à la représentation par ces deux alexandrins :

Le nom de citoyen est chez lui hors d'usage
Et d'être tutayé lui paraît un outrage.

M. MORISSET. — Pour Sheik-Saïd, en géographie, son nationalisme intégral aurait voulu voir la France occuper effectivement cette possession en la fortifiant, n'en déplaise aux Anglais d'Aden ou de Périm.

M. RODIER. — Et le tunnel du Mont-Cenis, ainsi nommé parce qu'il est creusé sous le col de Fréjus !

M. MORISSET. — De même pour l'histoire, à propos du château de Versailles : en venant de Paris, par la route, on aperçoit de superbes constructions. Vous dites : « C'est le château ? — Non, ce sont les écuries ». Il soulignait aussi que Ponce Pilate est le seul mortel dont le nom, depuis près de deux mille ans, est prononcé chaque jour par des millions de personnes, dans le monde entier.

M. RODIER. — Et sa plaisanterie sur les vespasiennes : les seuls monuments qui rappellent partout en France l'occupation romaine.

M. MORISSET. — A ce propos, que dirait-il du nouvel édicule que nous avons vu dans la cour d'honneur, en face du garage de bicyclettes offert par les Anciens Elèves — édicule dont le béton n'a rien de romain ?

M. RODIER. — Il est indiscutablement plus vaste et probablement plus confortable que le précédent.

M. VIEUSSENS. — Oui, mais il n'est évidemment pas dans la ligne architecturale du collège.

Une raie de lumière semble apparaître sous la porte de la seconde. M. Rodier risque un œil par le trou de la serrure.

M. RODIER. — On ne voit rien. Bizarre !

M. MORISSET. — M. Jean Junca ne perdait jamais de vue la bonne éducation des jeunes gens. Je l'ai entendu recommander de ne jamais boire avant d'avoir terminé le potage.

M. VIEUSSENS. — La lumière a disparu, mais on entend parler derrière la porte. Écoutons.

Ils tendent l'oreille.

UNE VOIX. — Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur
Au voleur, au voleur, au voleur, au voleur !

M. MORISSET. — On lit la scène X des *Précieuses ridicules*. Ce sont les deux derniers vers de l'impromptu de Mascarille.

M. RODIER. — Comme du temps de M. Junca.

M. VIEUSSENS. — Il avait l'humeur aussi égale qu'un beau lac dormant.

Ils atteignent la philosophie.

M. MORISSET. — M. Pierre Sireygeol craignait les courants d'air — comme beaucoup de Français — et les Anglais savent en rire. Il préférerait s'enfumer avec un mauvais poêle plutôt que d'ouvrir la fenêtre.

M. VIEUSSENS. — On a exagéré en prétendant qu'il avait des poils jusqu'aux yeux...

M. RODIER. — Parce qu'il avait de très gros sourcils. Mais il n'était pas le seul au collège à avoir le système pileux du visage très fort. M. Pierre Bordes, par exemple, dont nous n'aurons pas le temps, je le crains, d'aller voir la salle de dessin au fond de cette cour, M. Bordes était obligé de se raser le nez.

M. VIEUSSENS. — M. Léon Peyrot, successeur de M. Sireygeol, était le disciple de M. Octave Hamelin.

M. RODIER. — Professeur de philosophie à la Sorbonne qui se noya du côté de Mimizan. Il a traduit et interprété Epicure.

M. VIEUSSENS. — Tout plaisir est un bien, prétendait-il, qui n'est pas toujours à rechercher alors que toute douleur est un mal pas toujours fait pour être évité.

M. MORISSET. — Ce qui nous fait trouver dans certains cas le bien comme un mal et le mal comme un bien.

M. VIEUSSENS. — Sans doute, mais restons-en là de la philosophie et rappelons que M. Rémy de Bergerac, mainteneur du Bournat, un cousin de M. Peyrot, avait écrit un contre grivois en vers, construit sur un quiproquo au sujet de la source Eugénie de Royat :

Vous prendrez Eugénie, à deux fois le matin,
Autant de fois le soir et cela dans une heure...

M. RODIER. — Mais en quoi M. Peyrot ?

M. VIEUSSENS. — Il voulut y voir des allusions blessantes à propos d'une estivante prénommée Eugénie qu'il avait connue, en tout bien tout honneur, dans l'hôtel d'une ville d'eau...

On s'esclaffe.

Ils gagnent l'extrémité du couloir.

M. RODIER. — Nous nous trouvons dans le coin des professeurs de sciences. Auparavant...

M. VIEUSSENS. — Dites : au préalable (*Rires.*) mais ne ressasons pas au sujet de ce cher M. Edmond Thillard. Fi des amusettes rituelles ou stéréotypées !

M. MORISSET. — Comme les opinions philosophiques de ce brave M. Callame. Passons rapidement aussi sur M. Cognet, surnommé le « Père Bourra » pour dire en faisant ses expériences : « Quand l'eau bourra... » au lieu de : bouillira.

M. VIEUSSENS. — Pensons de M. Jean Sequestre : « Heureux qui comme lui, a une province et un accent », et souvenons-nous de M. Louis Cazaly, qui confondait en géométrie l'hyperbole et la parabole !

Vers la deuxième classe d'allemand.

M. VIEUSSENS. — Là ont successivement passé MM. Edouard Welty, Marcel Heldt et Maurice Colle. Ce dernier est toujours assis au banquet de la vie. Agrégé en retraite, il passe à Bordeaux des jours heureux et ses anciens élèves le rencontrent avec joie.

M. MORISSET. — Les deux autres ne peuvent guère se comparer.

M. RODIER. — On peut conter de piquantes historiettes.

M. MORISSET. — On en a déjà conté un bon nombre, et puis il faut aussi être prudent.

M. RODIER. — Pourquoi ?

M. MORISSET. — Parce qu'avec les anecdotes, disait Champfort, c'est comme avec un panier de cerises : on commence par les meilleures et à force de choisir on mange tout le panier.

M. VIEUSSENS. — Alors, tenons-nous en là. D'ailleurs, le temps presse.

M. RODIER. — Dommage !

Ils ouvrent la classe de troisième.

M. MORISSET. — Nous arrivons dans le Temple de la Poésie, chez M. André Galand.

M. RODIER. — C'était un homme de gauche.

M. MORISSET. — Je vous en prie, restons à la poésie !

M. RODIER. — Ne vous mettez pas en colère !

M. MORISSET. — Une colère d'ombre n'est guère à craindre. Revenons à M. Galand. Il tenait Victor Hugo pour le plus grand des poètes français.

M. VIEUSSENS. — Chaque année, il commentait avec amour l'alexandrin :

J'aime surtout les vers, cette langue immortelle...

M. RODIER. — A-t-il au moins déterminé des vocations poétiques ?

M. VIEUSSENS. — Sans aucun doute ; par exemple Pierre de La Batut, que je ne crois pas avoir connu ; mais j'ai bien connu Paul Chevassus, qui a publié en 1923 « De ci, de là », une savoureuse plaquette de vers. Il y en a certainement d'autres. Mais il a surtout alimenté des sensibilités et donné en littérature l'oreille juste à beaucoup de ceux qui auraient chanté faux s'ils avaient écrit.

M. MORISSET. — Détail curieux, il s'intéressait déjà, il y a cinquante ou soixante ans à la poésie burlesque et fantaisiste de nouveau en faveur parmi certains écrivains modernes.

M. VIEUSSENS. — En réalité, depuis les « fatrasies » du moyen âge jusqu'à certaines productions poétiques actuelles, cette poésie n'a pas cessé d'être vivante dans notre littérature.

M. RODIER. — Actuellement, elle fournit même des sujets de thèses de licence ou de doctorat.

M. VIEUSSENS. — M. Galand citait de mémoire des vers de M. Paul S..., un Bergeracois d'avant 1900, et entre autres :

Cette pipe pesait quarante kilogrammes
Autour était gravé tout entier un sapeur
Qui traçait au milieu des parallélogrammes
Avec le gouvernail d'un navire à vapeur.

ou encore :

Tu peux être assuré que dans le Vatican
Je ferai marier le pape avec mes tantes
Et qu'ils auront pour lit un œuf de pélican.

M. RODIER. — C'est un délassément comme un autre.

M. VIEUSSENS. — Oui ; d'ailleurs, rester enfant, mûrir sans se flétrir ni se dessécher, c'est, quelqu'un l'a dit, le privilège de tous les poètes.

Sur les marches de la chapelle.

M. VIEUSSENS. — Messieurs, nous avons terminé ce voyage nocturne dans le passé du collège.

M. RODIER. — Permettez ! Cette porte est encore celle d'une classe.

M. MORISSET. — Erreur, on va par là à la chapelle et vous ne vous y reconnaissez pas, car vous y veniez fort peu.

M. RODIER. — Peut-être en effet, car l'enseignement secondaire est laïque...

M. MORISSET. — Sans doute, mais j'ai laissé la chapelle dans un état convenable et vous avez toléré sa transformation en débarras...

M. VIEUSSENS. — Au point qu'à mon arrivée c'était presque un décrochez-moi ça !

M. RODIER. — Il est des courants que l'on ne remonte pas (*S'adressant à M. Morisset.*) et vous-même, depuis la séparation des Eglises et de l'Etat...

M. MORISSET. — Nullement et je suis toujours resté neutre. Ainsi lorsque je réunissais chez moi les fonctionnaires du collège en des repas-priés, j'avais toujours soin de placer le V. . M. . Callame, professeur de mathématiques, à ma gauche, et M. l'abbé Léon Puybonnieux, aumônier de notre établissement, à ma droite : j'étais ainsi entre le Diable et le Bon Dieu !

*Le coq chante, le ciel blanchit vers l'est ; les trois ombres
pâlissent et disparaissent.*

Robert Coq.



NOTA. — Ainsi que le *Bulletin* n° XXX de 1958 le recommandait, il est souhaitable qu'une autre génération prenne maintenant le flambeau pour écrire des souvenirs scolaires d'une époque moins lointaine mais non moins intéressante.

Réunions du Conseil d'Administration

Samedi 10 octobre 1959.

N° 25, rue Saint-Esprit.

Présents : Barthe (Jean), Brassem (Georges), Delpérier (André), Pucheu (Pierre), Coq (Robert), Rousseau (Pierre), Rousseau (René).

Programme définitif de la journée du cinquantenaire.

Samedi 12 décembre 1959.

N° 25, rue Saint-Esprit.

Présents : Barthe (Jean), Coq (Robert), Pucheu (Pierre), Rousseau (Pierre), Védrières (Albert).

Réparations de l'immeuble Augiéras ; location.

Samedi 8 octobre 1960.

N° 54, rue du Professeur-Pozzi.

Présents : Barthe (Jean), Brassem (Georges), Delpérier (André), Coq (Robert), Rousseau (Pierre).

Programme de la fête annuelle du dimanche 27 novembre 1960. Gestion de l'immeuble Augiéras.



DE LA TENUE DES ÉLÈVES

Quelques chefs d'importants établissements de l'enseignement du second degré ont été amenés à corriger par circulaires les fautes de goût vestimentaires de de leurs élèves.

Pour les garçons, sont interdits : les *blue-jeans* collants, parce qu'ils sont le type de la tenue débraillée ; les blousons noirs, parce qu'ils sont l'expression d'une mentalité ; les chaussures de *basket*. Les cols ouverts sont admis, mais lorsque la chemise est boutonnée jusqu'au col, une cravate est nécessaire. Les barbes et les coiffures « nouvelle vague » sont bannies.

Pour les filles, sont interdits : les soutiens-gorge baleinés, les jupons à crino-line, les talons trop hauts et les fards. Finis les « yeux de biche », les chevelures flottantes, les coiffures gonflantes, les ongles vernis, les talons-aiguille et parfois même les bas de nylon. Plus de corsages transparents ni de *shorts* pour la gymnastique dépourvus d'élastiques.

« Les lycées et collèges ne sont pas l'antichambre du cabaret » a-t-on écrit en déclarant la guerre au style « B.B. ».

C'est l'espoir d'une meilleure tenue générale, sans aller jusqu'à vouloir revenir aux casquettes galonnées de palmes ni aux austères tuniques à double rangée de boutons dorés conformes au mannequin de cire qui se trouvait à titre de standard dans le bureau de l'Econome au collège de Bergerac.

A PROPOS DE GERVAIS BERRUT

L'an dernier, pour ce Bulletin, le regretté M^e P.-André Jouanel avait écrit des pages inédites sur Gervais Berrut, ancien doctrinaire de Moulins, auquel Lakanal, son ami, devait confier la direction de « Bellarme ».

C'est ainsi qu'était dénommée la manufacture d'armes des Vedelles qui s'étendait aux portes de Bergerac, du Bout-des-Vergnes aux Basses-Vedelles, de Saint-Martin à Caville et jusques à Pombonne. Elle avait été créée, selon l'expression d'Eugène Leroy, dans le *Pays des Pierres* pour :

« forger les armes destinées à foudroyer les tyrans et leurs satellites ».

On sait que, pour construire cette manufacture, Lakanal utilisa les matériaux provenant de la destruction des châteaux de La Force et de Badefols; mais, en réalité, ces démolitions ont d'abord été ordonnées dans le but de reconstruire le pont sur la Dordogne, dont la ville de Bergerac était privée depuis le 7 mars 1783.

L'article 3 de l'arrêté de Lakanal du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) porte bien que :

« les matériaux provenant de la démolition du château de la Force et de tous les autres repaires de la tyrannie qui vont être abattus dans le département seront affectés à la reconstruction du pont ».

On trouve dans le *Bulletin Polymatique du Muséum de Bordeaux*, année 1811, page 298, ces lignes sur le château de La Force, de Jean-Baptiste-Alexandre Souffrain, avocat, juge au tribunal civil de Libourne :

« Qui croirait qu'un homme barbare, heureusement inconnu, dont cette somptueuse maison offusquait la vue, en provoqua la destruction en conseillant astucieusement au représentant du peuple Lakanal d'en employer les matériaux au rétablissement du pont de Bergerac. Mais où sont-ils ces matériaux ? On l'ignore... Mais on n'ignore pas que le pont n'a pas été rétabli. »

Le pont ne devait l'être en effet qu'en 1825.

Le 21 brumaire an II (11 novembre 1793), Lakanal arrêtait aussi que l'ancien château du duc de Biron à Badefols et ses fortifications seraient entièrement démolis, mesure préconisée dans un but de défense nationale. Mais, le 22 floréal an II (13 mai 1794), l'agent national parlait déjà de faire transporter par bateau à Bergerac, pour la construction du pont, les matériaux provenant de la démolition de ce château...

Bellarme, d'abord installée aux Vedelles dans des bâtiments laissés libres par la suppression des établissements religieux, fut donc ensuite agrandie avec une petite partie des matériaux des deux châteaux de La Force et de Badefols. Tout ne fut même pas utilisé ni même transporté à Bergerac. C'est ainsi que, d'après le procureur impérial Couderc, un dénommé Déjean, des Sables, habitant Prigonrieux, a pu acquérir sur place un lot important de démolitions en l'an IV. Il est certain aussi que certains bâtiments de la manufacture ont subsisté et que tous n'ont pas été abattus pour élever les murs de clôture du cimetière Beauférier. En effet, en 1812, des Espagnols étaient internés aux Vedelles, dans d'anciens locaux de la manufacture d'armes; ces

Espagnols furent victimes d'une affreuse épidémie et la mortalité fut si grande que les corps entassés les uns sur les autres formaient un monticule qu'on voyait encore vers 1870.

Berrut, à la fermeture de Bellarme, au début de 1796, se retourna vers l'enseignement. Un arrêté du 1^{er} fructidor an 9 (19 août 1801) avait mis à la disposition du maire de Bergerac l'ancien hôpital pour y établir un pensionnat primaire sous la direction de l'instituteur primaire le citoyen Berrut.

Puis l'établissement fut transformé et enfin réorganisé après quelques vicissitudes. Le numéro 382 de *L'Indicateur*, journal bordelais du commerce, de nouvelles, de littérature et d'annonces, du 4 brumaire an 14, soit le samedi 6 octobre 1805, de la lune le 5 (*sic*), insère en page 3 le texte suivant :

PROSPECTUS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE BERGERAC DIRIGÉE PAR M. BERRUT

« Dans le traité d'association pour la co-direction de l'école secondaire de Bergerac, M. Espic s'était réservé le droit de pouvoir, à la fin de chaque année classique, renoncer à la Société, en prévenant son collègue trois mois à l'avance et en se retirant du local de l'école secondaire (art. 4). Le 19 thermidor dernier, il a notifié sa renonciation : dès lors, aux termes du même traité, et de l'aveu des premières autorités administratives et de l'arrondissement et du département, M. Berrut reste seul directeur d'un établissement qu'il a fondé et qui a été, sous son nom, érigé en école secondaire.

Pour tout préambule de prospectus, au lieu de belles phrases qui promettent ordinairement plus qu'on ne tient, M. Berrut annonce que sa santé est rétablie et qu'il se fera un devoir de l'employer à relever l'école, avec le zèle qu'il déploya pour la former et qui lui donne quelques droits à l'estime et à la confiance publiques ; peut-être sera-t-il assez heureux pour prouver que le local concédé ne saurait avoir une destination plus noble et plus utile que celle qui lui a été assignée par le gouvernement.

Professeur lui-même, il surveillera toutes les parties de l'instruction et l'exécution des règlements ; il s'adjoindra un nombre de professeurs proportionné à celui des élèves et l'arrêté du 19 vendémiaire an XII sera exécuté en ce qui concerne la tenue, l'ordre et les heures des différents exercices, l'instruction et les exercices religieux.

L'école continuera de se composer d'élèves externes et pensionnaires. Ces derniers seront pour la *propreté*, pour la *nourriture* et surtout pour les soins de la santé plus particulièrement sous la surveillance de Mme Berrut qui, pour des articles aussi intéressants, ne s'en rapporte qu'à elle-même.

CONDITIONS

Quoique l'année ne se présente pas sous un point de vue bien favorable, le taux pour l'année classique continuera être de 150 francs pour les externes et de 550 francs pour les pensionnaires ; le tout payable d'avance et par trimestre.

Comme la plupart des pensionnaires sont blanchis chez eux, cet article n'entre point dans le prix de la pension ; les frais à cet égard restent fixés, pour les autres, à 6 francs par trimestre. Il ne saurait en être autrement à l'égard des maîtres étrangers aux cours et à la tenue de l'école ; ne pouvant être les mêmes pour tous, ils continueront d'être à la charge des parents.

Les élèves se fournissent leur linge de lit et de table ; un petit lit sans paillasse ni chailit et une malle pour serrer leurs effets et s'accoutumer ainsi à l'ordre et à la tenue.

L'école ne pourra s'ouvrir cette année que le 25 brumaire. Il est essentiel que les parents tiennent la main à l'exactitude de la rentrée et qu'ils veuillent bien ne distraire les élèves de leurs études qu'autant que le bon ordre et la loi pourront le permettre.

Le directeur de l'école (signé) Gervais Berrut.

Vu et approuvé par le Sous-Préfet de l'arrondissement de Bergerac le 30 fructidor an XIII (signé) Pierre Caze.

Vu par le Préfet du département de la Dordogne qui, d'après la connaissance qu'il a acquise des talents et du zèle qui distinguèrent toujours M. Berrut dans la carrière de l'en-

seignement, se fait un devoir de provoquer, en sa faveur, la confiance publique que cet instituteur a déjà justifiée dans l'établissement dont il reprend la direction.

A Périgueux le troisième jour complémentaire an XIII (signé) Rivet.

On remarque qu'il est à peine question de l'instituteur Berrut et du pensionnat primaire, mais du directeur Berrut et de l'établissement érigé sous son nom en école secondaire.

Robert Coq.



"Retour en Périgord"

par Pierre DELBOURG



Lorsqu'après de longs jours d'une absence lointaine,
Je retourne au pays, le cœur gonflé d'espoir,
J'entends l'hymne du sol... musique souveraine,
Dans l'air ou flotte encore un parfum d'encensoir.

Tout vibre et respandit... C'est une apothéose !
Le ciel devient plus pur, au frisson des blés d'or.
Aussi, vite saisi par la métamorphose,
Je m'incline et salue bien bas le Périgord.

Humbles toits et fumées, côteaux et pâturages,
Si vous passez la nuit, dans vos rêves d'enfants,
C'est pour mieux vous fixer... car vos chères images
Demeurent à jamais dans le cerveau des grands.

Salut, ô Périgord, terre grasse et féconde,
Terre accueillante, où tout mot est une chanson.
De l'oiseau de chez nous, qui va de par le monde
Faire naître l'amour et bénir la moisson.

Que mon appel fervent reste un épithalame,
Une note légère, à l'aube des aveux,
Un peu de ce « patois » qui s'unit à notre âme,
Et la berce partout d'un rythme harmonieux.

A travers les chemins, inondés de lumière,
Je marche le front haut, et fier de ta beauté,
Me grisant de soleil à l'Etape dernière.
Je goûte la douceur infinie de l'Eté.

LA PATHOLOGIE FONCTIONNELLE

C'est le titre d'une brochure de 88 pages 16 × 24, publiée chez Vigot Frères, éditeurs, 23, rue de l'École de Médecine à Paris (6^e) par notre camarade le docteur André Dussert, en collaboration avec Ernest Huant. Leur travail sur cet important problème a été préfacé par Georges Duhamel.

Nos félicitations.

NÉCROLOGIE

BANES (Alfred), décédé à Campsegret le 15 juillet 1957, à l'âge de 89 ans.

DEJOUAS (René), décédé à Bergerac le 30 octobre 1959, à l'âge de 69 ans.

BRASSEM (Robert), décédé à Soulac-sur-Mer (Gironde) le 31 janvier 1960, à l'âge de 65 ans.

PARIS (Pierre-Elie), décédé à Vélines le 6 février 1960, à l'âge de 81 ans.

GERMAIN (Rodolphe), décédé à Constantine (Algérie) le 7 juillet 1960, à l'âge de 27 ans.

SAUTEREAU (Maurice), décédé à Bergerac le 18 juillet 1960, à l'âge de 75 ans.

TROUPEL (René), décédé à Bordeaux le 21 août 1960, à l'âge de 64 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALLARD Henri (1886-1956)	LIONNET Edmond (1870-1944)
BÉNEY Robert (1897-1958)	MATTER Paul (1872-1959)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
CARMILLE René (1886-1945)	MIRABEL Roger (1891-1950)
DEJOUAS René (1891-1959)	MORIZE Marcel (1894-1939)
FABRE Albert (1879-1955)	NADAUD Pierre (1888-1944)
FOURNIER Charles (1892-1955)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
HAYTON Enriquet (1871-1953)	

RENÉ DÉJOUAS

(1891 - 1959)



CLICHÉ "SUD-OUEST"

René DÉJOUAS est né à Bergerac le 1^{er} octobre 1891. Après avoir fréquenté l'école primaire du faubourg de la Madeleine, il est venu au collège où nous l'avons connu.

Incorporé au 108^e Régiment d'infanterie à Bergerac le 1^{er} octobre 1912, il passe caporal le 10 février 1913 et sergent le 11 juillet, pour être sous-lieutenant de réserve le 10 mars 1914, avec rattachement au 57^e Régiment d'infanterie à Rochefort-sur-Mer le 1^{er} avril suivant. C'est dans cette unité qu'il part à la mobilisation.

Blessé une première fois à Guise le 28 août 1914, puis à Montmirail le 4 septembre, il est évacué à l'intérieur et rejoint, après un congé de convalescence, le 418^e Régiment d'infanterie le 7 mai 1915.

Promu lieutenant le 5 janvier 1916 et cité à l'Ordre de l'Armée le 31 mai, il est détaché pendant quelques mois au Centre d'instruction des élèves aspirants à Saint-Maixent. Il rejoint son régiment le 1^{er} octobre 1917. Capitaine le 19 avril 1918, il est fait chevalier de la Légion d'honneur avec une nouvelle citation à l'Ordre de l'Armée le 23 juillet et il est aussi cité à l'Ordre de la Brigade le 24 octobre de cette même année. A la dissolution du 418^e, il est muté, le 15 février 1919, au 1^{er} Régiment de tirailleurs marocains, où il est encore une fois blessé le 4 octobre. Le 20 juillet 1920, on l'affecte, sur sa demande, au Service des Affaires indigènes de l'Algérie. Il reçoit la Médaille coloniale avec l'agrafe « Maroc » le 3 mai 1923 ; il est fait chevalier de 1^{re} classe de l'Ordre de Nassau le 5 septembre 1926, officier d'Académie le 31 mai 1931 et officier du Nichan-Iftikhar le 26 juin

Elevé au grade de commandant le 20 mars 1935 et promu officier de la Légion d'honneur le 26 juillet 1936, il prend le commandement du 2^e Bataillon de tirailleurs algériens en garnison à Châtellerault.

Au front le 19 septembre 1939, cité à l'Ordre du Corps d'Armée le 2 juin 1940, il est prisonnier de guerre le 18 juin. Rapatrié sanitaire le 25 juin 1941 et placé en congé d'armistice le 26 août, il est cité à l'Ordre de l'Armée le 22 octobre. Affecté au bureau de garnison de St-Amand-Mont-Rond le 3 janvier 1942 et au camp de Bourg-Lastic le 25 juin, on l'appelle, le 24 octobre 1944, au commandement du dépôt des prisonniers de guerre de l'Axe à Andernos. Nommé enfin lieutenant-colonel le 11 septembre 1945, il prend sa retraite le 31 janvier 1946.

La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter aux brillants états

de service de René Dejous — services assortis de deux Croix de guerre de 1914-1918 et de 1939-1945 — et cette modestie donne à ces états de service de la force et du relief.

Il s'est retiré dans son pays natal, à l'ombre de son clocher de la Madeleine, où il aurait pu espérer pouvoir vivre des jours heureux si une douloureuse et implacable maladie n'était venue lui imposer quinze années de souffrance et d'infirmité dont seule la mort l'a délivré.

Il s'est éteint le vendredi 30 octobre 1959, entouré de l'affection des siens, en demandant des obsèques sans fleurs, sans discours et sans honneurs militaires.

Que sa digne veuve, qui fut son inlassable infirmière et qui l'a soigné avec tant de dévouement, que sa famille trouvent ici les devoirs de condoléances que leur rend toute entière l'Amicale sincère et affligée.

RENÉ TROUPEL

(1897 - 1960)

Notre ami René Troupel est décédé, après une courte maladie, le dimanche 21 août 1960, à Bordeaux, où il était directeur régional adjoint de la Sécurité Sociale.

Il n'est pas inutile de rappeler que, dans ces délicates fonctions, il savait allier ses qualités de cœur à des connaissances administratives et humaines étendues. Ses mérites étaient d'ailleurs reconnus sur le plan professionnel puisqu'il figurait cette année avec le numéro un sur le tableau d'avancement pour le grade de directeur régional, poste que sa brusque disparition ne lui a pas permis d'obtenir. Il était membre du Conseil supérieur de la Sécurité Sociale.

Il laisse un souvenir ému de ses années d'exercice à Bordeaux et un même souvenir anime ses camarades d'études secondaires du collège et ceux qui ont fait avec lui, dans son unité, la guerre de 1914-1918. C'était un glorieux et grand mutilé, président de l'Union fédérale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre du Lot, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre et chevalier du Mérite social. Il avait présidé avec beaucoup de distinction notre fête annuelle du 29 novembre 1953.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 24 août dans son village natal de Castelfranc (Lot), dans l'intimité, selon le désir de la famille. Cette fin soudaine et inattendue redouble le deuil des siens, devant lesquels l'Association s'incline dans une profonde tristesse.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD ET C¹°) BERGERAC

Dépôt légal du 4 trimestre 1960 (N° 536)

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
